

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2376

24 septembre 2012

### SOMMAIRE

Ecogaea International S.A. ....	114035	L&L Luxury Goods S.à r.l. ....	114034
Emjay S.à r.l. ....	114030	Lormet SA ....	114038
E.V.A.F. Luxembourg (Olympic) S.à r.l. .	114028	Lowi - Bau G.m.b.H. ....	114038
Gaminghouse S.A. ....	114002	L & Q Solar Luxembourg S.à r.l. ....	114027
I.B.C. Győr Luxembourg S.A. ....	114048	LS7 Management S.à r.l. ....	114037
IBC Ugod Luxembourg S.A. ....	114048	L&S Global Business S.à r.l. ....	114034
Immobeaagle S.A. ....	114026	Lubrus Invest S.A. ....	114029
Immobilière 2F S.A. ....	114026	Luifin S.A. ....	114040
Immofof S.A. ....	114026	Luminant Investments S.à r.l. ....	114040
Incofi S.A. ....	114026	Luxembourg Company of Metals & Alloys .....	114040
Induservices S.A. ....	114027	Maroldt Participations S.à r.l. ....	114046
Ingenieur-Bau Hunger, S.à r.l. ....	114027	Maroldt S.à r.l. ....	114046
Ingria Luxembourg Sàrl ....	114027	MATHIOT Conseil Lux S.à r.l. ....	114046
Institut de Beauté Française Clement S. à r.l. ....	114028	MCD Technologies S.à r.l. ....	114046
Institut Mobilier Européen S.A. ....	114028	Mechten Aktiengesellschaft ....	114047
Intal International S.A. ....	114028	METRO INVEST S.A., société de gestion de patrimoine familial ....	114047
Interas S.A. ....	114029	MGP Europe AIV (Lux) S.à r.l. ....	114046
Interfab SPF, S.A. ....	114029	MGP Europe Parallel AIV (Lux) S.à r.l. .	114047
Izurium Credit Holding S.à r.l. ....	114030	MGP Mahuta S.à r.l. ....	114047
JCF Participations S.à r.l. ....	114032	Milai Finance S.A. ....	114047
Jenny Location S. à r.l. ....	114032	Nord Concept S.A. ....	114033
JLP Conseil S.A. ....	114032	OCM Luxembourg Unicity Holdings S.à r.l. .....	114040
Julienne Holdings S.à r.l. ....	114030	Orlane Holding S.à r.l. ....	114045
JW 11X Holdings (LUX) S.à r.l. ....	114033	Partners Group Global Infrastructure 2009 S.C.A., SICAR ....	114038
Kevin S.A. ....	114033	Tifada S.A. ....	114032
Lamyl International Corporation S.A. ...	114037	WM International Investments S.à r.l. ..	114034
Lara JV Luxembourg S.à r.l. ....	114035		
LBBW Luxembourg S.A. ....	114037		
Les Iles S.A. ....	114037		
Leto Investments S.à r.l. ....	114035		

**Gaminghouse S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 120.007.

In the year two thousand and twelve, on the thirtieth of July.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Gaminghouse S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notary then residing in Luxembourg, of October 4<sup>th</sup>, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2159 of November 18<sup>th</sup>, 2006 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 120.007 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a deed of the undersigned notary, acting in replacement of Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, prenamed, of October 17<sup>th</sup>, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2256 of December 2<sup>nd</sup>, 2006.

The meeting was declared open by Mr Philip BASLER-GRETIC, lawyer, with professional address at 35, Avenue J.-F. Kennedy, in the chair,

who appointed as secretary Mr Frédéric Lemoine, lawyer, with professional address at 22-24, Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Corinne PETIT, employee, with same professional address.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

(i) That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1 To acknowledge that the shareholders' meeting of 5 December 2011 was adjourned and was not reconvened with the agreement of all the Company's shareholders, approve that such adjourned shareholders' meeting should not be reconvened and grant special discharge to the board of directors of the Company for not having reconvened such shareholders meeting.

2 To reduce the corporate capital of the Company by an amount of two euro (EUR 2.-) from its current amount of three million seven hundred eighteen thousand nine hundred fourteen euro (EUR 3,718,914.-) to three million seven hundred eighteen thousand nine hundred twelve euro (EUR 3,718,912.-), by cancellation of one (1) class B share with a nominal value of two euro (EUR 2.-), and to reimburse such cancelled share to the holder of the class B shares.

3 To issue nine hundred twenty-nine thousand seven hundred twenty-eight (929,728) beneficiary shares (the "Beneficiary Shares"), in registered form, with a par value of one euro cent (EUR 0.01) each, each having the rights and privileges as set out in the articles of association of the Company to be restated pursuant to item 5 of this agenda.

4 To accept the subscription of the Beneficiary Shares by Tpsi 2 S.a r.l. and to accept payment in full for such Beneficiary Shares by a contribution in cash.

5 To fully restate the articles of association of the Company, without amending the corporate object of the Company.

6 To classify the existing directors of the Company as class A, B and C directors, in accordance with the Company's articles of association to be restated pursuant to item 5 of this agenda.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, signed by the proxyholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital was represented at the meeting and all the shareholders present or represented declared that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened.

(v) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

(vi) That the general meeting of shareholders, comprising for the purpose of the present meeting the holders of all the shares issued by the Company of whatever class considering the proposed changes to the rights attached to each class of shares, each time unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting of shareholders resolved to acknowledge that the shareholders' meeting of December 5th, 2011 was adjourned and was not reconvened with the agreement of all the Company's shareholders, approve that such adjourned shareholders' meeting should not be reconvened and grant special discharge to the board of directors of the Company for not having reconvened such shareholders meeting.

*Second resolution*

The general meeting of shareholders resolved to reduce the corporate capital of the Company by an amount of two euro (EUR 2.-) from its current amount of three million seven hundred eighteen thousand nine hundred fourteen euro (EUR 3,718,914.-) to three million seven hundred eighteen thousand nine hundred twelve euro (EUR 3,718,912.-), by cancellation of one (1) class B share with a nominal value of two euro (EUR 2.-), and to reimburse such cancelled share to the holder of the class B shares.

*Third resolution*

The general meeting of shareholders resolved to issue nine hundred twenty-nine thousand seven hundred twenty-eight (929,728) beneficiary shares, in registered form, with a par value of one euro cent (EUR 0.01) each, each having the rights and privileges as set out in the articles of association of the Company to be restated pursuant to the fifth resolution below.

*Fourth resolution*

*Subscription - Payment*

Thereupon appeared Tpsi 2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée with a share capital of EUR 500,000.-, having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 119.928, represented by Mr Philip BASLER-GRETIC, prenamed by virtue of a proxy given in Luxembourg on July 20<sup>th</sup> 2012 (the "Subscriber").

The Subscriber declared to subscribe for nine hundred twenty-nine thousand seven hundred twenty-eight (929,728) Beneficiary Shares, with a par value of one euro cent (EUR 0.01) each, and to make payment in full for such Beneficiary Shares by a contribution in cash of nine thousand two hundred ninety-seven euro and twenty-eight cents (EUR 9,297.28.-).

The total amount of nine thousand two hundred ninety-seven euro and twenty-eight cents (EUR 9,297.28.-) is thus as from now at the disposal of the Company, evidence thereof has been submitted to the undersigned notary.

The general meeting of shareholders resolved to accept the said subscription and payment and to allot the Beneficiary Shares according to the above mentioned subscription.

*Fifth resolution*

The general meeting of shareholders resolved to fully restate the articles of association of the Company, without amending the corporate object of the Company, which articles will from now on read as follows:

" **Art. 1. Form and Name.** There exists among the subscribers and all those who become owners of Shares hereafter issued, a public limited liability company (société anonyme) under the name of Gaminghouse S.A. (the Company).

**Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of directors of the Company.

2.2 Branches, direct Subsidiaries (as defined below) or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of directors of the Company. Where the board of directors of the Company determines that extraordinary political, economic, social or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the case of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Duration.**

3.1 The Company is established for an unlimited period of time.

3.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company adopted in the manner required for amendment of these Articles.

**Art. 4. Corporate object.**

4.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial

instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

4.2 The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its Subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

4.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

4.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object, permitted to Luxembourg companies under the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

#### **Art. 5. Share capital.**

5.1 The subscribed share capital is set at three million seven hundred eighteen thousand nine hundred twelve euro (EUR 3,718,912.-) consisting of four hundred sixty-four thousand eight hundred sixty-four (464,864) Class A1 ordinary voting shares, in registered form, with par value of two euro (EUR 2) each (the Class A1 Shares), and four hundred sixty-four thousand eight hundred sixty-four (464,864) Class A2 ordinary voting shares, in registered form, with par value of two euro (EUR 2) each (the Class A2 Shares, and, collectively with the Class A1 Shares, the Class A Shares), all fully paid up and nine hundred twenty-nine thousand seven hundred twenty-eight (929,728) Class B convertible non-voting preferred shares, in registered form, with par value of two euro (EUR 2) each (the Class B Shares), all fully paid up. The Class A Shares and the Class B Shares are hereinafter collectively referred to as the Shares.

5.2 The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company adopted in the manner required for amendments of these Articles.

#### **Art. 6. Beneficiary Shares.**

6.1 In addition to the Shares forming part of the share capital, the Company has issued nine hundred twenty-nine thousand seven hundred twenty-eight (929,728) beneficiary shares, in registered form, with par value of one euro cent (EUR 0.01) each, having the right attached thereto pursuant to these Articles (the Beneficiary Shares).

6.2 The Beneficiary Shares shall entitle their owner to one vote per beneficiary share in relation to resolutions for the amendment of the Articles, except for those resolutions in relation to which the Class B Shares are provided with voting rights according to the Law (in which case the voting right of the holder(s) of Beneficiary Shares shall be suspended). No other voting right shall be attached to the Beneficiary Shares.

6.3 The Beneficiary Shares are redeemable and shall be redeemed and cancelled by the Company at their par value upon (and effective as of) conversion of the Class B Shares into Class A1 Shares according to the proportion indicated under Article 8.4.

6.4 The Beneficiary Shares shall not entitle to any distribution of dividend or otherwise but shall only entitle, upon liquidation of the Company or redemption of the Beneficiary Shares according to Article 8.4, to the repayment of their par value.

6.5 The Beneficiary Shares may only be held by a holder of both Class A1 Shares and Class B Shares in a total number not higher than the number of the Class B Shares held from time to time by the relevant holder.

6.6 Without prejudice to the provisions under Articles 9.3 and 9.5, the holder of Beneficiary Shares can only transfer the Beneficiary Shares together with the same proportion of Class A1 Shares and Class B Shares held by it so that as a result of the transfer both the transferor and, in the event of partial transfers, the transferee result to be holders of Beneficiary Shares in a total number not higher than as provided under Article 6.5.

6.7 Any amendment whatsoever to the form, terms or conditions of the Beneficiary Shares shall be subject to the consent of all shareholders.

#### **Art. 7. Registers.**

7.1 The Shares and Beneficiary Shares are and will remain in registered form (actions nominatives et parts bénéficiaires nominatives).

7.2 A register of the shareholders of the Company shall be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any shareholder during business hours. Such register shall set forth the name of each shareholder, his/her residence or elected domicile, the number of Shares held by him/her, the amounts paid in on each such Shares, and the Transfer of Shares and the dates of such Transfers. Ownership of Shares will be established by the entry in this register. The register may be updated by any director of the Company upon evidence of such Transfer of Shares, any share capital increase or any other change affecting the ownership of the Shares.

7.3 A register of the Beneficiary Shares of the Company shall be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any shareholder during business hours. Such register shall set forth the name of each holder of Beneficiary Shares, his/her residence or elected domicile, the number of Beneficiary Shares held by him/her, the amounts paid in on each such Beneficiary Shares, and the Transfer of Beneficiary Shares and the dates of such Transfers. Ownership of Beneficiary Shares will be established by the entry in this register. The register may be updated by any director of the Company upon evidence of such Transfer of Beneficiary Shares or any other change affecting the ownership of the Beneficiary Shares.

#### **Art. 8. Conversion.**

8.1 The Class B Shares shall be converted into Class A1 Shares of the Company at a ratio of one (1) Class A1 Share per each Class B Share at the written request of each holder of Class B Shares (the Conversion Notice). The effectiveness of the conversion and issuance of the Class A1 Shares resulting from conversion is subject to the simultaneous redemption and cancellation of the relevant Beneficiary Shares pursuant to Article 8.4.

8.2 As soon as possible after receipt of the Conversion Notice, the Board shall convene an extraordinary general meeting to amend the Articles in such a manner as to reflect such conversion.

8.3 As from the date falling fifteen (15) Business Days after the receipt by the Company of the Conversion Notice, and notwithstanding any delay or default of the Company to amend the Articles in order to reflect such conversion but in any event subject to the simultaneous redemption and cancellation of the Beneficiary Shares pursuant to Article 8.4, the converted Class B Shares shall have the same rights and obligations as the Class A1 Shares otherwise existing at the time.

8.4 Subject to the conditions set forth by Law a proportionate number of Beneficiary Shares - and therefore one (1) Beneficiary Share per each Class B Shares to be converted - shall be redeemed by the Company at their par value and cancelled on the date of effective conversion of Class B Shares.

#### **Art. 9. Transfer of Shares and Other Instruments.**

9.1 For the purposes of these Articles:

Affiliate means, with respect to any Person, a Person directly or indirectly Controlling, Controlled by, or under common Control with, such Person.

Apax Affiliates means any Affiliate of Apax Europe VI - A, L.P. or Apax Europe VI - 1, L.P., together with any Person advised by Apax Partners LLP. together with their respective Affiliates.

Business Days means any calendar day other than Saturdays, Sundays and any other day on which credit institutions are authorised to close in Milan (Italy) or London (United Kingdom) or Luxembourg.

Clessidra means Clessidra SGR S.p.A., an Italian asset management company, with registered office in via del Lauro 7, Milan, fiscal code and VAT number 03867050969.

Clessidra Affiliates means any Affiliate of Clessidra.

Code means the Italian civil code, as approved by the Royal Decree, dated March 16, 1942, no. 262, as subsequently amended.

Control has the meaning provided for by, and must be interpreted pursuant to, Article 2359, paragraph 1, no. 1 and 2, and paragraph 2 of the Code, even when referred to Persons governed by a law different from the Italian law. "Controlling" and "Controlled" shall be construed accordingly.

Drag Sale means the Transfer of all the Instruments of the Company to a Prospective Purchaser in case of exercise by the Majority Shareholder of its Drag-Along Right.

Fair Market Value means the consideration that an unrelated third party would pay in an arm's length transaction, determined in accordance with the appropriate methodologies applicable in similar transactions for companies operating the same or similar businesses.

Instruments means the Shares and the Other Instruments.

Lauro Dodici means Lauro Dodici S.p.A., an Italian company, with registered office in via del Lauro 7, Milan, registered with the companies' register of Milan, under number 05373450963.

Majority Shareholder or Tpsi 2 means, together, Tpsi 2 S.a r.l., a Luxembourg company with registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the R.C.S. Luxembourg, under number B 119 928 and any of its permitted Transferee pursuant to Article 9.4.

Malvina Molo means Ms. Malvina Molo, born in Bellinzona (Switzerland), on 14 July 1942.

Minority Shareholders means, together, Lauro Dodici, Rodolfo Molo and Malvina Molo and any of their permitted Transferees pursuant to Article 9.4.

Other Instruments means the preferred equity certificates, the convertible preferred equity certificates, other preferred equity instruments, shareholders loans, preferred debt instruments, debt instruments with warrant or other equity component or similar instruments (or other securities of the Company convertible into, or exchangeable for, Shares, as convertible bonds or warrants including without limitation the Class B Shares), and/or the other instruments issued by the Company from time to time (including without limitation the Beneficiary Shares).

Permira Affiliates means, collectively, any Affiliate of the Permira Parents.

Permira Parents means (a) Permira Europe III L.P.1, a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, acting by its general partner, Permira Europe III G.P. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, acting by its general partner Permira Europe III G.P. Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands; (b) Permira Europe III L.P.2, a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, acting by its general partner, Permira Europe III G.P. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, acting by its general partner Permira Europe III G.P. Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands; (c) Permira Europe III GmbH & Co. KG, a German limited partnership registered with the commercial register at the lower court of Munich under registration number HRA 82707 pursuant to the provisions of the German Commercial Code (Handelsgesetzbuch) acting by its managing limited partner, Permira Europe III G.P. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, acting by its general partner Permira Europe III G.P. Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands; (d) Permira Investments Limited, acting by its nominee Permira Nominees Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands; and (e) Permira Europe III Co-investment Scheme, acting by its administrator Permira Europe III G.P. Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands and (f) Permira Associati S.p.A., whose registered office is at 51, Via Amilcare Ponchielli, Bergamo (Italy).

Person means any individual, corporation, partnership, firm, association, unincorporated organization or other entity.

Related Party means with respect to any Person, a Person who/which is a "parte correlata" (within the meaning of Italian Italian Consob resolution no. 17221 dated 12 March 2010) of such Person.

Rodolfo Molo means Mr. Rodolfo Molo, born in Bellinzona, Switzerland, on May 28, 1941.

Shares means all the interest (whether preferred or ordinary and of any class or series) representing all, or a portion of, the corporate capital of the Company including any attached pre-emption right to subscribe newly issued shares as a result of a corporate capital increase.

Stock Exchange means any of the main stock exchange of the following countries: Italy, UK, Ireland, Israel, Spain, Greece, France, Germany, Austria, Switzerland, Belgium, The Netherlands, United States, Japan, Hong Kong, Australia, Singapore, Sweden, Denmark, People Republic of China, Brazil and Canada.

Subsidiary means, with respect to any Person, a Person Controlled directly or indirectly by such Person.

Transfer means any act, agreement or transaction (including, but not limited to, the sale, expropriation sale, donation, exchange, contribution in kind, block trade, forced sale, transfers which are the consequence of mergers, demergers, liquidation of a company, transfers or leases of business), by means of which the property, the remainder interest and/or the possession of the Instruments is (even if for a determined period of time) for any reason, directly or indirectly, compulsorily or voluntarily, on an onerous or gratuitous basis, transferred to a third Person. The terms Transferee, Transferor and the verb to Transfer shall be construed accordingly.

## 9.2 Lock-Up

No Transfer of Instruments may be implemented by the Minority Shareholders without the prior written consent of the Majority Shareholder.

The above provision (a) shall not apply in the cases in which a Transfer of such Instruments is contemplated pursuant to Articles 9.4, 9.5 and 9.6 and (b) shall terminate and be no more valid and binding upon the expiry of the fifth (5th) year of the date of adoption of this provision within these Articles.

## 9.3 Stapling

Every Transfer of Shares (including as a result of the exercise of the Tag-Along Right and the Drag-Along Right as respectively defined below) or Other Instruments by the Minority Shareholders and the Majority Shareholder must be accompanied by the Transfer of the same proportion of, respectively, Other Instruments and Shares.

## 9.4 Permitted Transfers

Notwithstanding anything to the contrary in these Articles:

a) Malvina Molo shall be permitted to Transfer in whole or in part the Instruments held by her in the Company to any of her relatives within the third (3<sup>rd</sup>) degree or to a Person entirely controlled by her and/or by such relatives provided that, in the case of a Transfer to a Person, in the form of a corporate entity, such Person owns no assets other than such Transferred Instruments;

b) Rodolfo Molo shall be permitted to Transfer in whole or in part the Instruments held by him in the Company to any of his relatives within the third (3<sup>rd</sup>) degree or to a Person entirely controlled by him and/or by such relatives provided that, in the case of a Transfer to a Person, in the form of a corporate entity, such Person owns no assets other than such Transferred Instruments;

c) Tpsi 2 shall be permitted to Transfer in whole or in part the Instruments held by it in the Company to the Permira Affiliates and/or the Apex Affiliates, provided that, in the case of a Transfer to a Person in the form of corporate entity, such Person owns no assets other than such Transferred Instruments; and

d) Lauro Dodici shall be permitted to Transfer in whole or in part the Instruments held by it in the Company to the Clessidra Affiliates, provided that, in the case of a Transfer to a Person in the form of a corporate entity, such Person owns no assets other than such Transferred Instruments.

No permitted Transfer according to this Article 9.4 shall trigger the application of any of the restrictions, limitations and/or consequences set forth herein, including, without limitation, those set forth in Articles 9.2, 9.5 and 9.6.

#### 9.5 Tag-Along

9.5.1 The following rights of co-sale shall apply with respect to the Transfer of the Instruments of the Company held by the Majority Shareholder or, in case of merger between the Company and any other Subsidiary, of the Person, in the form of a corporate entity, resulting from the merger, it being understood, for the avoidance of doubt, that the following rights of co-sale shall not apply in the event of Transfers by the Majority Shareholder in favour of any permitted Transferee pursuant to Article 9.4.

9.5.2 If the Majority Shareholder proposes to Transfer any of the Instruments of the Company from time to time held by it to any Person other than a permitted Transferee pursuant to Article 9.4 (the Prospective Purchaser), it shall promptly give to all the Minority Shareholders a prior notice thereof in writing (the Tag-Along Notice) specifying the name of the Prospective Purchaser, the amount of its Instruments intended for Transfer, the consideration per Instrument in cash or in kind represented by listed instruments of a company listed on a Stock Exchange and all the other material terms and conditions of such proposed Transfer (the Proposed Sale).

9.5.3 By a written notice (the Tag-Along Request) to be delivered to the Majority Shareholder within fifteen (15) Business Days from the date of receipt of the relevant Tag-Along Notice, each of the Minority Shareholders shall have the right (the Tag-Along Right) to request the Majority Shareholder to include the same Instruments of the Company held by it in the Proposed Sale at the same terms and conditions of the Proposed Sale (including, without limitation, representations and warranties which shall not exceed the pro rata of those given by the Majority Shareholder), provided that (i) in the event that, after the Proposed Sale, the Majority Shareholder maintains at least fifty per cent (50%) plus one (1) of the Class A1 Shares (assuming, for the purposes of this calculation, that the Class B Shares had been already converted into Class A1 Shares), each of the Minority Shareholders shall have the right to participate to such Proposed Sale in the same proportion of the Majority Shareholder's Class A1 Shares to be Transferred in the Proposed Sale (assuming, for the purposes of this calculation, that the Class B Shares had been already converted into Class A1 Shares); and (ii) in the event that, after the Proposed Sale, the Majority Shareholder ceases to hold at least fifty per cent (50%) plus one (1) of the Class A1 Shares (assuming, for the purposes of this calculation, that the Class B Shares had been already converted into Class A1 Shares), each of the Minority Shareholders shall have the right to participate to the Proposed Sale with all its Instruments.

9.5.4 Upon receipt of the Tag-Along Request, the Majority Shareholder shall cause the Prospective Purchaser to include in its purchase the Instruments of the Company held by the Minority Shareholder(s) who made a Tag-Along Request, and both the Majority Shareholder and such Minority Shareholder(s) shall enter into an agreement with the Prospective Purchaser relating to the Proposed Sale.

9.5.5 The Majority Shareholder shall structure (or cause the Prospective Purchaser to structure) any Proposed Sale so that it shall contemplate only a cash consideration or a consideration in kind represented by listed instruments of a company listed on a Stock Exchange.

9.5.6 If any of the Minority Shareholders made the Tag-Along Request, but the Prospective Purchaser does not intend to acquire all of the Instruments of the Company that each Minority Shareholder is entitled and elects to Transfer, then the Majority Shareholder shall have the right, at its discretion, either:

(i) to reduce the number of Instruments of the Company it proposes to Transfer to the extent necessary to allow the Minority Shareholder(s) to Transfer Instruments of the Company held by the same to the Prospective Purchaser pro rata to the number of Instruments of the Company to be Transferred by the Majority Shareholder, for the same purchase price and upon the same terms and conditions set out in the Tag-Along Notice; or

(ii) not to proceed with the proposed Transfer to the Prospective Purchaser, in which case the Tag-Along Request shall cease to be effective.

In the event that the Majority Shareholder elects to reduce the number of Instruments of the Company pursuant to point (i) above, within ten (10) Business Days of becoming aware of such election, each of the Minority Shareholders shall be entitled to withdraw its Tag-Along Request, which shall cease to be in force and effect.

For the avoidance of doubt, it is understood that, should the Prospective Purchaser not close, for any reason whatsoever, the acquisition of the Majority Shareholder's Instruments subject matter of the Proposed Sale, the Majority Shareholder shall neither be obliged to purchase any Minority Shareholder(s) Instruments nor shall incur any liability vis-à-vis any of the Minority Shareholders.

9.5.7 The completion of the Proposed Sale to the Prospective Purchaser shall be on terms such that:

(i) the Transferring party shall have good and marketable title to the Instruments to be Transferred, free and clear from any and all pledges, liens and encumbrances and together with all rights of any nature attaching to them and shall have the full right, power and authority to sell, assign, Transfer and deliver such Instruments;

(ii) the Transferring party and the Transferee shall execute and exchange any instrument as it may be necessary under applicable Law to Transfer full and marketable title to the Instruments;

(iii) the Transferring party shall take all such other actions and execute all other documents as the Transferee may reasonably request to give effect to the Transfer of the relevant Instruments;

(iv) the Transferring parties shall share any reasonable cost and expense for services provided by third parties such as advisors, consultants and the like relating to the organisation and completion of the Proposed Sale incurred, if applicable, by (a) the Minority Shareholders who are Transferring parties pro rata to the Instruments Transferred to the Prospective Purchaser by each of them, to the extent that such costs and expenses relate exclusively to reasonable fees of legal advisors and (b) the Majority Shareholder. The Majority Shareholder shall indicate its best estimate of such costs and expenses in the Tag-Along Notice while the Minority Shareholders shall indicate in the Tag-Along Request its best estimate of any such cost and expense to be incurred by it (if any), which shall be reasonable taking into account the more limited amount of work entailed by the exercise of the Tag-Along Right. The Minority Shareholders accept and agree that, upon request of the Majority Shareholder, the portion of the costs and expenses to be borne by the Minority Shareholders pursuant to this point (iv) shall be deducted from the purchase price to be paid by the Prospective Purchaser to such Minority Shareholders.

#### 9.6 Drag-Along

9.6.1 Conditions to the exercise of the Drag-Along Right The Majority Shareholder shall have the right (the Drag-Along Right) to request the Minority Shareholders, which shall be obliged, to Transfer all (but not less than all) the Instruments of the Company held by the same to the Prospective Purchaser selected (the Selected Purchaser), at the same terms and conditions agreed with the Selected Purchaser (save as otherwise provided herein) provided that:

(i) the Majority Shareholder intends to Transfer all (but not less than all) the Instruments of the Company held by it; and

(ii) the Selected Purchaser is:

(a) the Prospective Purchaser which offered, according to the reasonable judgment in good faith of the Majority Shareholder, the best terms and conditions (including without limitation the aggregate price) for the acquisition of all the Instruments held by the Majority Shareholder and the Minority Shareholders, if the Drag Sale takes place in the context of an auction process, or

(b) the Prospective Purchaser which offered to purchase all the Instruments held by the Majority Shareholder and the Minority Shareholders and whose aggregate price offered is supported by a fairness opinion issued by an expert, to be selected by Lauro Dodici -that shall promptly inform the other Minority Shareholders of such selection - among three (3) investment banks of primary standing proposed by the Majority Shareholder (it being understood that, failing the selection by Lauro Dodici within ten (10) Business Days of the receipt of the proposal made by the Majority Shareholder, the expert shall be selected by the Majority Shareholder - that shall promptly inform the Minority Shareholders of such selection - among the same investment banks), assessing that the offered price per Instrument is in line with the Fair Market Value of the Company, if the Drag Sale takes place through a one-to-one negotiation; and

(iii) the Selected Purchaser is not a Related Party of the Majority Shareholder.

The obligations of co-sale shall apply with respect to all the Instruments of the Company held by the Minority Shareholders or, in case of merger between the Company and any other Subsidiary, in the company resulting from the merger.

#### 9.6.2 Exercise of the Drag-Along Right

If the Majority Shareholder is entitled to exercise the Drag-Along Right and intends to exercise it, it shall promptly give to all the Minority Shareholders a notice thereof in writing (a Drag-Along Notice) specifying (i) the name of the Selected Purchaser, (ii) the aggregate price under Article 9.6.1 (ii)(a) or (ii)(b) (the Drag Sale Price), and (iii) all the other terms and conditions of the Drag Sale.

The Majority Shareholder shall structure (or cause the Prospective Purchaser to structure) any Drag Sale so that it shall contemplate a Drag Sale Price only in cash or in listed instruments of a company listed on a Stock Exchange.

The obligations to Transfer of the Minority Shareholders set out in this Article 9.6 shall not apply in the event of Transfers by the Majority Shareholder in favour of any permitted Transferee pursuant to Article 9.4.

#### 9.6.3 Completion of the Drag Sale

Provisions of Article 9.5.7 shall apply, mutatis mutandis, to the completion of the Drag Sale.

**Art. 10. Redemption of Shares and Other Instruments.** The Company shall have the right and the power within the limits set forth by the Law to acquire, Transfer and redeem Shares in its own capital and the Other Instruments.

#### **Art. 11. Meetings of the shareholders of the Company.**

11.1 Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company (including holders of Beneficiary Shares) shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

11.2 The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held, in accordance with the Law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of meeting, on the 15<sup>th</sup> of June of each year at 3.00 p.m.



Luxembourg time or at such other date and time as may be specified in the convening notice of meeting, provided that such date shall be no later than June 30 of such year.

11.3 Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting delivered by the board of directors of the Company or upon request in writing of any shareholder representing at least one-tenth of the share capital of the Company specifying an agenda for the meeting.

#### **Art. 12. Shareholders voting rights.**

12.1 Each shareholder may participate in general meetings of shareholders irrespective of the number of Shares or Beneficiary Shares which it owns.

12.2 Each Class A Share carries one vote.

12.3 The holder(s) of Class B Shares have no voting rights whatsoever, except as provided by Law, in which case the provisions of Article 12.7 shall apply.

12.4 The holder(s) of Beneficiary Shares have no voting rights whatsoever, except as provided for in Articles 12.6 and 12.7 below. In addition and subject to provisions of the Law, the voting right of the holder(s) of Beneficiary Shares shall be suspended in each and every circumstances where the Class B Shares are entitled to vote.

12.5 At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles, resolutions shall be adopted, irrespective of the number of Shares represented, by a simple majority of votes cast by holders of Class A Shares.

12.6 At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles or the Law, for the purpose of amending the Articles or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles, the quorum shall be at least one half (1/2) of all the Class A Shares and Beneficiary Shares issued and outstanding. If the said quorum is not present at a first meeting, a second meeting may be convened at which there shall be no quorum requirement. In order for the proposed resolutions to be adopted, and save as otherwise provided by the Law, a two thirds (2/3<sup>rds</sup>) majority of the votes cast by the holders of Class A Shares and Beneficiary Shares, present or represented is required at any such general meeting. For the calculation of the above quorum and majority, and for that purpose only, all the Class A Shares, from whatever class, and the Beneficiary Shares shall be aggregated and be considered as forming one single class of Instrument.

12.7 In the case where the Class B Shares have a voting right, the Class B Shares will be taken into consideration for the calculation of the quorum and majority requirements set forth in Article 12.6. In the case where the voting rights attached to the Beneficiary Shares are suspended in accordance with Article 12.4, such Beneficiary Shares will not be taken into consideration for the calculation of the quorum and majority requirements set forth in Article 12.6.

12.8 At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles or the Law, for the purpose of amending the Articles where the resolutions of the general meeting of shareholders change the rights of certain class of Shares or of the Beneficiary Shares, the quorum and majority requirements laid down in Article 12.6 must also be satisfied for each affected class of Shares or Beneficiary Shares, it being noted that the rights attached to the Class A1 Shares and the Class A2 Shares are identical; for so long as this remains the case, Class A1 Shares and the Class A2 should therefore be considered as a single class of Shares for the purpose of this Article.

12.9 Each shareholder may appoint by proxy in writing, whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, a representative who need not be a shareholder, to represent it at general meetings of shareholders of the Company.

12.10 Any shareholder may participate in a meeting of the shareholders of the Company by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

12.11 If all the shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

12.12 Shareholders may vote by correspondence, by means of a form to be provided by the Company which shall at least include the following information: location, date, and time of the meeting; the name, address and any other pertinent information concerning the shareholder; the number of Shares or Beneficiary Shares held by such shareholder; the agenda for the meeting; the texts of the proposed resolutions; the option to cast a positive or negative vote or to abstain; the option to vote by proxy for any new resolution or any modification of the resolutions that may be proposed during the meeting or announced by the Company after the shareholder's submission of the form provided by the Company. The forms for voting by correspondence should be received at the Company no later than the day preceding the fifth (5<sup>th</sup>) Business Day before the date of the general meeting of shareholders unless the Company fixes a shorter or longer period. Duly completed forms received by the Company in accordance with the aforementioned conditions shall be counted when determining a quorum at such general meeting of shareholders. The board of directors shall adopt all other regulations and rules concerning the participation in the meeting and forms to be used to vote by correspondence.

**Art. 13. Notice, Quorum, and Majority.** Unless otherwise provided in these Articles, the notice periods, quorum and majorities required by Law shall govern the notice for, conduct and taking of resolutions of, the meetings of shareholders of the Company.

**Art. 14. Management - Appointment of the board of directors.**

14.1 The Company shall be managed by a board of directors composed of six (6) members who need not be shareholders of the Company. They shall be elected for a term not exceeding six (6) years and shall be re-eligible.

14.2 The directors shall be elected by the shareholders of the Company at the general meeting. The shareholders of the Company shall also determine their remuneration and the term of their office. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the general meeting of shareholders of the Company.

14.3 For as long as Tpsi 2 and/or its permitted Transferees pursuant to Article 9.4 are shareholders of the Company, Tpsi 2 and/or its permitted Transferees shall have the right to jointly request that three (3) directors (the A Directors) be appointed amongst candidates nominated by Tpsi 2 and/or its permitted Transferees.

14.4 For as long as Lauro Dodici and/or its permitted Transferees pursuant to Article 9.4 are shareholders of the Company, Lauro Dodici and/or its permitted Transferees shall have the right to jointly request that two (2) directors (the B Directors) be appointed amongst candidates nominated by Lauro Dodici and/or its permitted Transferees.

14.5 For as long as Malvina Molo and/or her permitted Transferees pursuant to Article 9.4 and Rodolfo Molo and/or his permitted Transferees pursuant to Article 9.4 are shareholders of the Company, they shall have the right to jointly request that one (1) director (the C Director) be appointed amongst candidates jointly nominated by them.

In connection with each election of a director, shareholders having the right to nominate candidates in accordance with Articles 14.3 to 14.5 shall nominate at least two (2) candidates for election to each such position. In the absence of a valid nomination of candidates, the relevant shareholders shall lose their rights under Articles 14.3 to 14.5 and the shareholders' general meeting shall be entitled to appoint director(s) for such position(s) by simple majority vote regardless of which shareholder proposed the candidates.

14.6 In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors shall elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders of the Company, it being understood that any director so elected to fill a vacancy must be chosen from among candidates to be presented for that purpose by the same shareholder(s) that presented the director whose mandate became vacant.

**Art. 15. Operation of the board of directors.**

15.1 The board of directors of the Company shall appoint a chairman among the A Directors, and it may choose a secretary, who need not be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors of the Company and the minutes of the general meetings of the shareholders of the Company. The board of directors of the Company may also appoint one or more vice chairmen among the A Directors, who shall carry out the functions and have the powers of the chairman in case of his absence or impediment.

15.2 The board of directors of the Company shall meet upon call by the chairman or any two (2) directors, at the place indicated in the notice of meeting which shall, in principle, be in Luxembourg.

15.3 Written notice of any meeting of the board of directors of the Company shall be given to all directors at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the board of directors of the Company.

15.4 No such written notice is required if all the members of the board of directors of the Company are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, of each member of the board of directors of the Company. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors of the Company.

15.5 Any member of the board of directors of the Company may act at any meeting of the board of directors of the Company by appointing, in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, another director as his or her proxy. One director can represent one or more of the other directors of the Company.

15.6 Subject to Article 15.8 of these Articles, the board of directors of the Company can deliberate and/or act validly only if at least three (3) of the Company's directors are present or represented at a meeting of the board of directors of the Company. Decisions shall be taken by a simple majority of the votes of the directors present or represented at such meeting. In the event that at any meeting the number of votes for and against a resolution are equal, the chairman (or if the chairman is not present, the vice-chairman) shall have a casting vote. If, for any reason, no chairman or vice-chairman (if any) is present or represented, the eldest of the A Directors present at the meeting shall act as chairman and have a casting vote.

15.7 Whenever the board of directors is required to adopt a resolution in relation to the nomination for appointment of managers or directors of a direct Subsidiary of the Company, the following provisions shall apply.

If the total number of managers or directors of the direct Subsidiary to be appointed is equal to six (6), the board of directors shall select three (3) of the proposed candidates out of the list presented by the A Directors, two (2) of the proposed candidates out of the list presented by the B Directors and one (1) of the proposed candidates out of the list presented by the C Director. The lists can be presented at the meeting convened to adopt a resolution in relation to the nomination for appointment of managers or directors of a Subsidiary of the Company or sent by email or fax to all the directors of the Company prior to the date of the mentioned meeting. Should one or several classes of directors fail to present a list of candidates, then the missing directors or managers shall be appointed by a simple majority of the votes of the directors present or represented without consideration of who presented the list of candidates.

If the total number of managers or directors of the direct Subsidiary to be appointed is different from six (6), then the board of directors of the Company shall select the proposed candidates by a simple majority vote.

15.8 Whenever the board of directors is required to adopt a resolution on one of the matters listed in this Article 15.8, and unless otherwise decided by the board applying the quorum and majority requirement set forth in this Article 15.8, it can deliberate and/or act validly only if five (5) directors are present or represented, and resolutions will only be passed if carried by the affirmative vote of at least five (5) directors:

(i) unless when such convening is required by Law, any proposal to convene the extraordinary shareholders' meeting to amend the Articles (including, without limitation, the clauses which require approval by a qualified majority);

(ii) any proposal of merger, de-merger, capital increase exceeding ten million euro (EUR 10,000,000) including share premium (other than capital increases (a) required in connection with a recapitalization to cover losses up to the limit of the stated capital and (b) in order to cure the breach of financial covenants under any facility agreement to which the Company is party from time to time), issue and/or amendment of Instruments, joint-venture or partnership or, as the case may be, any proposal to convene the extraordinary shareholders' meeting to resolve upon the above matters;

(iii) the purchase, sale, lease of business or part of business for amounts higher than ten million euro (EUR 10,000,000) per single transaction;

(iv) the purchase, sale or exchange, in any form whatsoever, of participations or interests in companies or entities for amounts higher than ten million euro (EUR 10,000,000) per single transaction and transfer of shares owned by the Company in the capital of its direct Subsidiaries, regardless of the value of the transaction;

(v) agreements with the shareholders and their Related Parties;

(vi) the approval of the budget and business plan and of any material amendment thereto;

(vii) the entering into (or any amendment or waiver in respect of) any loan agreement for amounts higher than fifty million euro (EUR 50,000,000); the encumbrance of any material property or assets by any mortgage, lien, pledge, claim or other burden (as well as any relevant amendment or waiver);

(viii) the adoption of any restructuring or reorganization plans of the Company and/or any of its Subsidiaries;

(ix) the determination of the compensation (including any stock options or other incentive plans) to be granted to the directors (if applicable), the chief executive officer, the general manager/s and the chief financial officer of the Company; and

(x) voting instructions for the shareholders' meetings of the Subsidiaries concerning the matters above except in relation to the appointment of directors or managers of the Subsidiaries which shall be dealt with in the manner set in Article 15.7.

15.9 Should the same resolution of the board of directors of the Company relating to any matter listed in Article 15.8 above not be passed because of the absence of the director(s) designated by Lauro Dodici for two (2) consecutive meetings (provided that the same are held at least ten (10) Business Days apart), the resolution in question can be in any event adopted in the following board of directors' meeting with the required favourable vote/s of the majority of the attending directors, and the quorum and majority requirement set forth in Article 15.8 above shall not apply.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of directors of the Company may also be passed in writing, provided such resolution is preceded by a deliberation between the directors. Such resolution shall consist of one or several documents containing the decisions and signed by each and every director (résolution circulaire). The date of such resolution shall be the date of the last signature.

15.10 The minutes of any meeting of the board of directors of the Company shall be signed by the chairman of the board of directors of the Company who presided at such meeting or by any two directors of the Company. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the secretary (if any) or by any director of the Company.

15.11 Any director may participate in a meeting of the board of directors by conference call or similar means of communication whereby all participants in the meeting can hear and speak to each other. A director participating in a meeting by such means shall be deemed present at the meeting for quorum and voting purposes. Unless otherwise provided by the Law, such board of directors' meeting shall be valid and effective regardless of the number of directors (or their duly appointed representatives) that are physically present at the same place. Members of the board of directors who participate in a meeting of the board of directors by such means shall ratify their votes so cast by signing a copy of the minutes of the meeting.

**Art. 16. Powers of the board of directors of the Company.** The board of directors of the Company is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Law or by these Articles to the general meeting of shareholders of the Company fall within the competence of the board of directors.

**Art. 17. Executive committee - Delegation of powers.**

17.1 The board of directors of the Company may appoint an Executive Committee made up of board members, and the board may determine its rules of operation and powers.

17.2 The board of directors of the Company is further authorised to appoint a person, either director or not, without the prior authorisation of the general meeting of the shareholders of the Company, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

**Art. 18. Binding signatures.** The Company shall be bound towards third parties by the signature of the chairman or the joint signatures of two directors (one of whom must be an A Director) in all matters, or the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been granted by the board of directors, but only within the limits of such power.

**Art. 19. Conflicts of interest.**

19.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

19.2 Any director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

19.3 In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the board of directors of the Company such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following general meeting of the shareholders of the Company which shall ratify such transaction. A conflict of interest shall not be deemed to exist in case of ordinary operations concluded under normal terms and conditions.

19.4 To the extent permissible under Luxembourg law and provided that, to the extent applicable, discharge has been granted by the general meeting of shareholders for any liability resulting from the performance of their duties, the directors, statutory auditor, secretary and other officers, servants or agents for the time being of the Company shall be indemnified out of the assets of the Company from and against all actions, costs, charges, losses, damages and expenses, which they or any of them shall or may incur or sustain by reason of any contract entered into or any act done, concurred in, or omitted, on or about the execution of their duty or supposed duty or in relation thereto except such (if any) as they shall incur or sustain by or through their own wilful act, neglect or default respectively and except as provided for in article 59 paragraph 2 of the Law, and none of them shall be answerable for the act, receipts, neglects or defaults of the other or others of them, or for joining in any receipt for the sake of conformity, or for any bankers or other persons with whom any moneys or effects belonging to the Company shall or may be lodged or deposited for safe custody, or for any bankers, brokers, or other persons into whose hands any money or assets of the Company may come, or for any defect of title of the Company to any property purchased, or for the insufficiency or deficiency or defect of title of the Company, to any security upon which any moneys of the Company shall be invested, or for any loss or damage occasioned by an error of judgment or oversight on their part, or for any other loss, damage or misfortune whatsoever which shall happen in the execution of their respective offices or in relation thereto, except the same shall happen by or through their own wilful neglect or default respectively.

**Art. 20. Statutory auditor.**

20.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes). The statutory auditor(s) shall be appointed for a term not exceeding six years and shall be eligible for reappointment.

20.2 The statutory auditor(s) will be appointed by the general meeting of shareholders of the Company which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the general meeting of shareholders of the Company with or without cause.

**Art. 21. Accounting year.** The accounting year of the Company shall begin on 1<sup>st</sup> January of each year and shall terminate on 31<sup>st</sup> December of each year.

**Art. 22. Allocation of profits.**

22.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in Article 5 above.

22.2 The balance of such profits may be distributed subject to the following order of priority:

22.2.1 each Class B Share is entitled to a first cumulative preferred dividend of zero point five per cent (0.5%) per year of the par value per Class B Share up to the maximum amount specified below. The cumulative preferred dividend with respect to the Class B Shares shall, each time there shall be a dividend distribution of the Company, be payable in preference to any dividends being paid to the Class A Shares. Such cumulative preferred dividend may not exceed, in the aggregate, an amount equal to fifty thousand euro (EUR 50,000);

22.2.2 thereafter, each Class A Share is entitled to a second cumulative preferred dividend of zero point five per cent (0.5%) per year of the par value per Class A Share up to the maximum amount specified below. The cumulative preferred dividend with respect to the Class A Shares shall, each time there shall be a dividend distribution of the Company, be payable only after any cumulative preferred dividends payable in respect of the Class B Shares have been paid in full. Such cumulative preferred dividend may not exceed, in the aggregate, an amount equal to fifty thousand euro (EUR 50,000);

22.2.3 after the payment of the first and second cumulative preferred dividends, each Class A and each Class B share shall be entitled to the profits of the Company in direct proportion to the total number of Shares in existence.

22.3 The dividends may be paid in any currency selected by the board of directors of the Company and they may be paid at such places and times as may be determined by the board of directors of the Company. The dividends may further be paid in kind if so decided by the shareholders' meeting and with the consent of the shareholders receiving such payment in kind. The board of directors of the Company may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law and taking into account the above priority.

**Art. 23. Dissolution - Bankruptcy - Liquidation.**

23.1 The insolvency or bankruptcy or any other similar procedure of any or all of the shareholders will not cause the dissolution of the Company. The shareholders must resolve, in accordance with these Articles, to the dissolution and the liquidation of the Company, and set the terms and conditions thereof.

23.2 In the event of a liquidation of the Company, the Class B Shares shall first be entitled to receive any outstanding first cumulative preferred dividends up to the maximum amount specified in Article 22.2.1. After such payment, the Class B Shares shall be entitled to receive an amount equal to the par value of such Class B Shares. Following the payments made to the Class B Shares, the Class A Shares and the Beneficiary Shares shall be entitled to receive an amount equal to the par value of such Class A Shares and Beneficiary Shares. Thereafter, all Shares, to the exclusion of the Beneficiary Shares, shall have an equal and pro rata entitlement in the liquidation surplus.

**Art. 24. Applicable law.** All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law."

*Sixth resolution*

The general meeting of shareholders resolved to classify the existing directors of the Company as class A, B and C directors, with immediate effect, in accordance with the Company's articles of association restated, so that:

- Séverine Michel will be Class A Director;
- Gérard Maitrejean will be Class A Director;
- Kees Jager will be Class A Director;
- Willem Van Cauter will be Class B Director;
- Alain Steichen will be Class B Director; and
- Simone Bassi will be Class C Director.

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand eight hundred euro (EUR 1,800).

There being no other business on the agenda, the meeting was adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

**Suit la traduction française de ce qui précède**

L'an deux mille douze, le trente juillet.

Par-devant Nous Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Gaminghouse S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de

Luxembourg, constituée suivant acte de Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notaire alors de résidence à Luxembourg en date du 4 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2159 du 18 novembre 2006, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 120.007 (la "Société"). Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte du notaire soussigné, agissant en remplacement de Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, prénommé, en date du 17 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2256, en date du 2 décembre 2006.

L'assemblée a été déclarée ouverte sous la présidence de Monsieur Philip BASLER-GRETIC, Avocat à la Cour, domicilié professionnellement au 35, Avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

qui a désigné comme secrétaire Monsieur Frédéric Lemoine, juriste, avec adresse professionnelle à 22-24, Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme scrutatrice Madame Corinne PETIT, employée, avec même adresse professionnelle.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1 Constaté que l'assemblée des actionnaires du 5 décembre 2011 a été ajournée et n'a pas été reconvoquée avec l'accord de tous les actionnaires de la Société, approuver qu'une telle assemblée générale des actionnaires ajournée ne devrait pas être reconvoquée et accorder décharge spéciale au conseil d'administration de la Société pour ne pas avoir reconvoqué une telle assemblée d'actionnaires.

2 Réduire le capital social de la Société d'un montant de deux euros (EUR 2,-) afin de le porter de son montant actuel de trois millions sept cent dix-huit mille neuf cent quatorze euros (EUR 3.718.914,-) à trois millions sept cent dix-huit mille neuf cent douze euros (EUR 3.718.912,-) par annulation de une (1) action de catégorie B d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-), et rembourser cette action annulée au détenteur d'actions de catégorie B.

3 Emettre neuf cent vingt-neuf mille sept cent vingt-huit (929.728) parts bénéficiaires (les «Parts Bénéficiaires»), sous la forme nominative, ayant une valeur de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges tels que définis dans les statuts de la Société devant être refondus conformément au point 5 de cet ordre du jour.

4 Accepter la souscription de ces Parts Bénéficiaires par Topsi 2 S.à r.l. ainsi que la libération intégrale de ces Parts Bénéficiaires par un apport en espèces.

5 Refondre intégralement les statuts de la Société, sans modification de l'objet social de la Société.

6 Classifier les administrateurs en fonction de la Société en administrateurs de catégorie A, B et C en conformité avec les statuts de la Société devant être refondus conformément au point 5 de cet ordre du jour.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par les actionnaires, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées par les mandataires, les membres du bureau et le notaire soussigné resteront pareillement annexées au présent acte.

(iv) Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués.

(v) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(vi) Que l'assemblée générale des actionnaires comprenant pour les besoins de la présente assemblée les titulaires de toutes les actions émises par la Société, quel que soit leur catégorie compte tenu des modifications proposées concernant les droits attachés à chaque catégorie d'actions, a pris, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de constater que l'assemblée des actionnaires du 5 décembre 2011 a été ajournée et n'a pas été reconvoquée avec l'accord de tous les actionnaires de la Société, d'approuver qu'une telle assemblée générale des actionnaires ajournée ne devrait pas être reconvoquée et d'accorder décharge spéciale au conseil d'administration de la Société de ne pas avoir reconvoqué une telle assemblée d'actionnaires.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de réduire le capital social de la Société d'un montant de deux euros (EUR 2,-) afin de le porter de son montant actuel de trois millions sept cent dix-huit mille neuf cent quatorze euros (EUR 3.718.914,-) à trois millions sept cent dix-huit mille neuf cent douze euros (EUR 3.718.912,-) par annulation de une (1) action de catégorie B d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-), et de rembourser cette action annulée au détenteur d'actions de catégorie B.

### *Troisième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'émettre neuf cent vingt-neuf mille sept cent vingt-huit (929.728) parts bénéficiaires (les «Parts Bénéficiaires»), sous la forme nominative, d'une valeur de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges tels que définis dans les statuts de la Société devant être refondus conformément à la cinquième résolution ci-dessous.

### *Quatrième résolution* *Souscription - Paiement*

Ensuite a comparu Topsi 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant un capital social de EUR 500.000,-, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 119928, représentée par Monsieur Philip BASLER-GRETIC en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juillet 2012 (le «Souscripteur»).

Le Souscripteur a déclaré souscrire neuf cent vingt-neuf mille sept cent vingt-huit (929.728) Parts Bénéficiaires, d'une valeur de un centime d'euro (EUR 0,01-) chacune, et de payer intégralement ces Parts Bénéficiaires par un apport en espèces d'un montant de neuf mille deux cent quatre-vingt-dix-sept euros et vingt-huit centimes (EUR 9.297,28).

Le montant total de neuf mille deux cent quatre-vingt-dix-sept euros et vingt-huit centimes (EUR 9.297,28) est dès lors à la disposition de la Société à partir de ce moment, la preuve ayant été apportée au notaire soussigné.

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'attribuer les Parts Bénéficiaires conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

### *Cinquième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de refondre intégralement les statuts de la Société, sans modifier l'objet social de la Société, lesquels statuts auront désormais la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Forme et Dénomination.** Il est formé, entre les souscripteurs et toutes les personnes qui deviendront titulaires des Actions émises ci-après une société anonyme sous la dénomination de Gaminghouse S.A. (la «Société»).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré à n'importe quel autre lieu dans la ville de Luxembourg par une résolution du conseil d'administration de la Société.

2.2 Les succursales, Filiales (tel que défini ci-dessous) directes ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du conseil d'administration de la Société. Lorsque le conseil d'administration de la Société estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique, économique, social ou militaire, de nature à compromettre l'activité normale de la Société en son siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances extraordinaires, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Durée de la société.**

3.1 La Société est établie pour une durée illimitée.

3.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société prise de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

#### **Art. 4. Objet social.**

4.1 La Société a pour objet l'acquisition de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères et la gestion desdites participations. La Société peut en particulier acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre façon des actions, parts et autres titres participatifs, obligations, certificats de dépôt et tout autre instrument de créance et plus généralement toutes sûretés ou instruments financiers émis par tout groupement privé ou public. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut également investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou de tout autre droit de propriété industrielle de toute nature ou origine.

4.2 La Société peut recourir à l'emprunt sous toutes formes. Elle peut émettre des obligations, des titres de prêt, des billets à ordre et tout autres titres de dettes ou capital. La Société peut prêter des fonds en ce compris, sans limitation, la souscription d'emprunts et/ou les émissions de titres de dettes ou capital au profit de ses Filiales, des sociétés qui lui sont liées et/ou toute autre société. La Société peut également accorder des garanties, mises en gage, transférer, nantir, ou autrement créer et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs, afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, plus généralement, dans son propre intérêt et/ou dans celui de toute autre société ou personne.

4.3 La Société peut également utiliser des techniques et instruments en rapport avec ses investissements aux fins d'assurer leur bonne gestion, en ce compris des techniques et instruments voués à protéger la Société contre les risques liés au crédit, au cours de change, aux taux d'intérêt, ou tout autre risque.

4.4 La Société peut également faire toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, et toutes transactions mobilières ou immobilières si ces opérations sont directement ou indirectement utiles à la réalisation de son objet, autorisé aux sociétés de droit luxembourgeois conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la Loi).

#### **Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit s'élève à trois millions sept cent dix-huit mille neuf cent douze euros (EUR 3.718.912,-) divisé en quatre cent soixante-quatre mille huit cent soixante-quatre (464.864) actions de catégorie A1 ordinaires nominatives pourvues du droit de vote ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune (les Actions de catégorie A1) et quatre cent soixante-quatre mille huit cent soixante-quatre (464.864) actions de catégorie A2 ordinaires nominatives pourvues du droit de vote ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune (les Actions de catégorie A2, et collectivement avec les Actions de catégorie A1, les Actions de catégorie A), toutes entièrement libérées et neuf cent vingt-neuf mille sept cent vingt-huit (929.728) actions de catégorie B préférentielles nominatives non pourvues du droit de vote, ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) (les Actions de catégorie B), toutes entièrement libérées. Les Actions de catégorie A et les Actions de catégorie B sont ci-après collectivement désignées en tant qu'Actions.

5.2 Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société prise dans la forme requise pour la modification des présents Statuts.

#### **Art. 6. Parts Bénéficiaires.**

6.1 En plus des Actions faisant partie du capital social, la Société a émis neuf cent vingt-neuf mille sept cent vingt-huit (929.728) parts bénéficiaires, sous la forme nominative, d'une valeur de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, ayant les droits qui leur sont attachés conformément aux présents statuts.

6.2 Les Parts Bénéficiaires confèrent à leur détenteur un droit de vote par part bénéficiaire en ce qui concerne les résolutions relatives à la modification des Statuts à l'exception des résolutions pour lesquelles les Actions de catégorie B ont un droit de vote conformément à la Loi (auquel cas le droit de vote du/des détenteur(s) de Parts Bénéficiaires sera suspendu). Aucun autre droit de vote ne sera attaché aux Parts Bénéficiaires.

6.3 Les Parts bénéficiaires sont rachetables et doivent être rachetées et annulées par la Société à leur valeur nominale lors (et effective à compter de) la conversion des Actions de catégorie B en Actions de catégorie A1 conformément à la proportion indiquée à l'Article 8.4.

6.4 Les Parts Bénéficiaires ne donnent droit à aucune distribution de dividende ou autres mais donnent droit seulement, après liquidation de la Société ou rachat des Parts Bénéficiaires conformément à l'Article 8.4, au remboursement de leur valeur nominale.

6.5 Les Parts Bénéficiaires peuvent seulement être détenues par les porteurs à la fois des Actions de catégorie A1 et des Actions de catégorie B pour un nombre total qui ne pourra être supérieur au nombre d'Actions de catégorie B détenues de temps à autres par le détenteur concerné.

6.6 Sans préjudice des dispositions des Articles 9.3 et 9.5, le détenteur des Parts Bénéficiaires peut seulement transférer les Parts Bénéficiaires dans la même proportion que les Actions de catégorie A1 et les Actions de catégorie B détenues par lui de sorte que suite au transfert, le cédant et en cas de transferts partiels, le cessionnaire sont détenteurs de Parts Bénéficiaires pour un nombre total qui ne peut être supérieur à celui prévu par l'Article 6.5..

6.7 Toute modification quelconque à la forme, aux termes ou conditions des Parts Bénéficiaires est soumise au consentement de tous les actionnaires.

#### **Art. 7. Registres.**

7.1 Les Actions et les Parts Bénéficiaires sont et resteront sous la forme nominative (actions nominatives et parts bénéficiaires nominatives).

7.2 Un registre des actionnaires de la Société sera gardé au siège social de la Société, où il sera disponible pour inspection par tout actionnaire pendant les heures ouvrables. Un tel registre doit indiquer le nom de chaque actionnaire, son lieu de résidence ou de domiciliation, le nombre d'Actions détenues par lui/elle, les montants payés pour ces Actions, la Cession d'Actions ainsi que les dates de tels transferts. La propriété des Actions devra être établie par l'inscription dans le registre. Le registre peut être mis à jour par tout administrateur de la Société sur preuve d'une telle Cession d'Actions, toute augmentation de capital ou tout autre changement affectant la propriété des Actions.

7.3 Un registre des Parts Bénéficiaires de la Société sera gardé au siège social de la Société, où il sera disponible pour inspection par tout actionnaire pendant les heures ouvrables. Un tel registre doit indiquer le nom de chaque détenteur de Parts Bénéficiaires, son lieu de résidence ou de domiciliation, le nombre de Parts Bénéficiaires détenues par lui/elle, les montants payés pour ces Parts Bénéficiaires, la Cession de Parts Bénéficiaires ainsi que les dates de tels transferts. La propriété des Parts Bénéficiaires devra être établie par l'inscription dans le registre. Le registre peut être mis à jour par tout administrateur de la Société sur preuve d'une telle Cession de Parts Bénéficiaires ou tout autre changement affectant la propriété des Parts Bénéficiaires.

#### **Art. 8. Conversion.**

8.1 Les Actions de catégorie B devront être converties en Actions de catégorie A1 de la Société à un ratio de une (1) Action de catégorie A1 pour chaque Action de catégorie B sur demande écrite de chaque détenteur d'Actions de catégorie



B (la Notification de Conversion). L'efficacité de la conversion et l'émission d'Actions de catégorie A1 résultant de la conversion est soumise au rachat et à l'annulation simultanés des Parts Bénéficiaires concernées conformément à l'Article 8.4.

8.2 Dès que possible à compter de la réception de la Notification de Conversion, le Conseil devra convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de modifier les Statuts de manière à refléter une telle conversion.

8.3 A partir de la date tombant quinze (15) Jours Ouvrables à compter de la réception par la Société de la Notification de Conversion, et nonobstant tout retard ou défaut de la Société pour modifier les Statuts afin de refléter une telle conversion mais dans tous les cas subordonnée au rachat et à l'annulation simultanée des Parts Bénéficiaires conformément à l'Article 8.4, les Actions de catégorie B converties devront avoir les mêmes droits et obligations que les Actions de catégorie A1 existantes à ce moment.

8.4 Sous réserves des conditions énoncées par la Loi un nombre proportionnel de Parts Bénéficiaires - et donc une (1) Part Bénéficiaire pour chaque Action de catégorie B à convertir - doit être rachetée par la Société à leur valeur nominale et annulé à la date de la conversion effective des Actions de catégorie B.

## **Art. 9. Cessions d'Actions et Autres Instruments.**

### **9.1 Pour les besoins de ces Statuts:**

Actionnaire Majoritaire ou Tpsi 2 signifie, ensemble, Tpsi 2 S.à r.l, une société luxembourgeoise ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 119 928 et tout Cessionnaire autorisé selon l'Article 9.4.

Actionnaires Minoritaires signifie, ensemble, Lauro Dodici, Rodolfo Molo et Malvina Molo et l'ensemble de leurs Cessionnaires autorisés selon l'Article 9.4.

Actions signifie toutes les participations (que ce soit ordinaires ou préférentielles et de toutes les catégories ou séries) représentant tout, ou une partie du capital social de la Société incluant tout droit de préemption de souscrire des actions nouvellement émises lors d'une augmentation de capital qui y est attaché.

Affilié signifie, à l'égard de toute Personne, une Personne directement ou indirectement Contrôlant, Contrôlée par, ou sous le Contrôle commun avec, cette Personne.

Affiliés Apax signifie tout Affilié de Apax Europe VI - A, L.P., ou Apax Europe VI - 1 L.P., ainsi que toute Personne conseillée par Apax Partners LLP et leurs Affiliés respectifs.

Affiliés Clessidra signifie un Affilié de Clessidra.

Affiliés Permira signifie, collectivement, tout Affilié des Sociétés Mères de Permira.

Autres Instruments signifie les preferred equity certificates, les preferred equity certificates convertibles, les autres instruments de participation préférentiels, les prêts d'actionnaires, les instruments de dette préférentiels, les instruments de dettes avec bons de souscriptions ou autres composants de capital ou instruments similaires (ou autres titres de la Société convertibles en, ou échangeables contre, des Actions, en tant qu'obligations convertibles ou bons de souscriptions incluant sans limitation les Actions de catégorie B), et/ou les autres instruments émis par la Société de temps à autres (incluant sans limitation les Parts Bénéficiaires).

Bourse signifie les principales bourses des pays suivants: Italie, Grande-Bretagne, Irlande, Israël, Espagne, Grèce, France, Allemagne, Autriche, Suisse, Belgique, Pays-Bas, États-Unis, Japon, Hong Kong, Australie, Singapour, Suède, Danemark, République Populaire de Chine, Brésil et Canada.

Cession signifie tout acte, contrat ou transaction (incluant, mais pas limité à, la vente, la vente par expropriation, la donation, l'échange, l'apport en nature, la vente en bloc, la vente forcée, les cessions qui sont la conséquence de fusions, scissions, liquidation d'une société, mouvements ou location d'activité), en vertu duquel la propriété, les participations restantes et/ou la possession des Instruments est (même si c'est pour un période déterminée), pour quelque raison que ce soit, directement ou indirectement, obligatoirement ou volontairement, de manière gratuite ou onéreuse, cédé à une tierce Personne. Les termes Cessionnaire, Cédant et le verbe Céder doivent être interprétés en conséquence.

Clessidra signifie Clessidra SGR S.p.A., une société italienne de gestion d'actifs, dont le siège social est situé à Via del Lauro 7, Milan, code fiscal et numéro de TVA 03867050969.

Code signifie le Code civil italien, tel que validé par le Décret Royal en date du 16 mars 1942, n°262, tel que modifié postérieurement.

Contrôle a la signification prévue par, et doit être interprété conformément à, l'Article 2359, paragraphe 1, n°1 et 2 et paragraphe 2 du Code, même lorsqu'il est fait référence à des Personnes régies par une loi différente de la loi italienne. «Contrôlant» et «Contrôlé» seront interprétés de la même manière.

Filiale signifie, à l'égard de toute Personne, une Personne Contrôlée directement ou indirectement par cette Personne.

Instruments signifie les Actions et les Autres Instruments.

Jours Ouvrables signifie tous les jours du calendrier autre que samedi, dimanche et tout autre jour durant lesquels les institutions de crédits sont autorisées à fermer à Milan (Italie), Londres (Grande-Bretagne) ou Luxembourg.

Juste Valeur de Marché signifie la contrepartie qu'une tierce personne indépendante paierait lors une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale, déterminée en accord avec les méthodes de calcul appropriées applicables dans des transactions similaires pour des sociétés agissant dans des activités identiques ou similaires.

Lauro Dodici signifie Lauro Dodici S.p.A., une société italienne, ayant son siège social à Via de Lauro 7, Milan, immatriculée au registre des sociétés de Milan, sous le numéro 05373450963.

Malvina Molo signifie Ms. Malvina Molo, née à Bellinzona (Suisse), le 14 juillet 1942.

Partie Apparentée signifie, à l'égard de toute Personne, une Personne qui est une «parte correlata» (selon la signification de la résolution n°.17221 de la Consob en Italie en date du 12 mars 2010) de cette Personne.

Personne signifie tout individu, société, partnership, firme, association, personne morale ou autre entité.

Rodolfo Molo signifie M. Rodolfo Molo, né à Bellinzona, en Suisse, le 28 mai 1941.

Sociétés Mères de Permira signifient (a) Permira Europe III L.P.1, un limited partnership immatriculé à Guernesey selon la Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, agissant par son general partner, Permira Europe III G.P L.P., un limited partnership immatriculé à Guernesey selon la Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995,, agissant par son general partner Permira Europe III G.P. Limited dont le siège social est situé à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands; (b) Permira Europe III L.P.2., un limited partnership immatriculé à Guernesey selon la selon la Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 , agissant par son general partner, Permira Europe III G.P. L.P. dont le siège social est à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands, agissant par son general partner, Permira Europe III G.P. Limited dont le siège social est situé à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands; (c) Permira Europe III GmbH & Co. KG, un limited partnership allemand immatriculé au registre commercial de la lower court de Munich sous le numéro d'enregistrement HRA 82707 conformément aux dispositions du Code Commercial allemand (Handelsgesetzbuch) agissant par son limited partner gérant, Permira Europe III G.P. L.P., un limited partnership immatriculé à Guernesey selon la Loi, agissant par son limited partner Permira Europe III G.P. Limited dont le siège social est à Trafalgar Court, les Banques, St peter Port, Guernesey, Channel Islands; (d) Permira Investments Limited, agissant par son prête nom Permira Nominees Limited dont le siège social est situé à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands; et (e) Permira Europe III Co-Investment Scheme, agissant par son administrateur Permira Europe III G.P. Limited dont le siège social est à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands et (f) Permira Associati S.p.A., dont le siège social est à 10, Via San Paolo, Bergamo (Italie).

Vente Forcée signifie la Cession de tous les Instruments de la Société à un Acquéreur Potentiel dans le cadre de l'exercice par l'Actionnaire Majoritaire de son Obligation de Sortie Conjointe.

#### 9.2 Blocage

Aucune Cession d'Instruments ne peut être mise en œuvre par les Actionnaires Minoritaires sans le consentement écrit et préalable de l'Actionnaire Majoritaire.

La disposition ci-dessus (a) ne s'applique pas aux cas dans lesquels une Cession de ces Instruments est envisagée conformément aux Articles 9.4, 9.5 et 9.6 et (b) se termine et n'est plus valable et opposable à l'expiration de la cinquième (5<sup>ème</sup>) année au-delà de la date d'adoption de cette disposition au sein des Statuts.

#### 9.3 Transferts liés

Toute Cession d'Actions (y compris en tant que résultat de l'exercice du Droit de Sortie Conjointe et de l'Obligation de Sortie Conjointe tels que définis ci-après) ou Autres Instruments par les Actionnaires Minoritaires et l'Actionnaire Majoritaire doit être accompagnée par le Transfert dans la même proportion, respectivement, des Autres Instruments et Actions.

#### 9.4 Cessions Autorisées

Nonobstant toute disposition contraire dans ces Statuts:

(a) Malvina Molo est autorisée à Céder l'ensemble ou une partie des Instruments qu'elle détient dans la Société à n'importe lequel de ses proches au troisième (3<sup>ème</sup>) degré ou à une Personne entièrement contrôlée par elle et/ou par ces proches à condition que, dans le cas d'une Cession à une Personne, sous la forme d'une société, cette Personne ne détienne aucun actif autre que ces Instruments Cédés;

(b) Rodolfo Molo est autorisé à Céder l'ensemble ou une partie des Instruments qu'il détient dans la Société à n'importe lequel de ses proches au troisième (3<sup>ème</sup>) degré ou à une Personne entièrement contrôlée par lui et/ou par ces proches à condition que, dans le cas d'une Cession à une Personne, sous la forme d'une société, cette Personne ne détienne aucun actif autre que ces Instruments Cédés;

(c) Tpsi 2 est autorisé à Céder l'ensemble ou une partie des Instruments qu'elle détient dans la Société aux Affiliés Permira et/ou aux Affiliés Apax, à condition que, dans le cas d'une Cession à une Personne sous la forme d'une société, cette Personne ne détienne aucun actif autre que ces Instruments Cédés; et

(d) Lauro Dodici est autorisé à Céder l'ensemble ou une partie des Instruments qu'elle détient dans la Société aux Affiliés Clessidra, à condition que, dans le cas d'une Cession à une Personne sous la forme d'une société, cette Personne ne détienne aucun Actif autre que ces Instruments Cédés.

Aucune Cession autorisée en application de cet Article 9.4 ne déclenchera la mise en œuvre d'aucune des restrictions, limitations et/ou conséquences présentées ci-dessus, incluant, sans limitation, celles présentées aux Articles 9.2, 9.5 et 9.6.

#### 9.5 La Sortie Conjointe (Tag Along)

9.5.1 Les droits suivants de vente conjointe s'appliquent à l'égard de la Cession des Instruments de la Société détenus par l'Actionnaire Majoritaire ou, dans le cas d'une fusion entre la Société et toute autre Filiale, de la Personne, sous la forme d'une société, résultant d'une fusion, étant entendu que, afin d'éviter quelque doute que ce soit, les droits suivants de vente conjointe ne s'appliquent pas dans le cas de Cessions par l'Actionnaire Majoritaire en faveur de l'un des Cessionnaires autorisés conformément à l'Article 9.4.

9.5.2 Si l'Actionnaire Majoritaire propose de céder l'un des Instruments de la Société qu'il détient de temps à autre à toute Personne autre qu'un Cessionnaire autorisé en application de l'Article 9.4 (l'Acquéreur Potentiel), il doit sans délai adresser à l'ensemble des Actionnaires Minoritaires une notification préalable par écrit (la Notification de Sortie Conjointe) indiquant le nom de l'Acquéreur Potentiel, le montant des Instruments destinés à la Cession, la contrepartie par Instrument en numéraire ou en nature représentée par les Instruments cotés d'une société cotée en Bourse et toutes les autres modalités et conditions de cette Cession proposée (la Cession Proposée).

9.5.3 Par une notification écrite (la Demande de Sortie Conjointe) à transmettre à l'Actionnaire Majoritaire sous quinze (15) Jours Ouvrables à partir de la date de réception de la Notification de Sortie Conjointe, chaque Actionnaire Minoritaire a le droit (le Droit de Sortie Conjointe) de demander à l'Actionnaire Majoritaire d'inclure les mêmes Instruments de la Société qu'il détient dans la Cession Proposée selon les mêmes termes et conditions que la Cession Proposée (incluant, sans limitation, les déclarations et garanties qui n'excèdent pas le pro rata de celles données par l'Actionnaire Majoritaire), à condition que (i) dans le cas où, après la Cession Proposée, l'Actionnaire Majoritaire se maintient à au moins 50% plus une (1) des Actions de catégorie A1 (considérant, pour les besoins de ce calcul, que les Actions de catégorie B avaient déjà été converties en Actions de catégorie A1), chaque Actionnaire Minoritaire a le droit de participer à cette Cession Proposée dans la même proportion que les Actions de catégorie A1 de l'Actionnaire Majoritaire devant être Cédées dans la Cession Proposée de catégorie A1 (considérant, pour les besoins de ce calcul, que les Actions de catégorie B avaient déjà converties en Actions de catégorie A1); et (ii) dans le cas où, après la Cession Proposée, l'Actionnaire Majoritaire cesse de détenir au moins 50% plus une (1) des Actions de catégorie A1 (considérant, pour les besoins de ce calcul, que les Actions de catégorie B avaient déjà été converties en Actions de catégorie A1), chaque Actionnaire Minoritaire a le droit de participer à la Cession Proposée avec l'ensemble de ses Instruments.

9.5.4 Sur réception de la Demande de Sortie Conjointe, l'Actionnaire Majoritaire doit s'assurer que l'Acquéreur Potentiel intègre dans son acquisition les Instruments de la Société détenus par l'Actionnaire(s) Minoritaire(s) qui a fait la Demande de Sortie Conjointe, et l'Actionnaire Majoritaire et ce(s) Actionnaire(s) Minoritaire(s) doit/doivent conclure un contrat avec l'Acquéreur Potentiel en rapport avec la Cession Proposée.

9.5.5 L'Actionnaire Majoritaire devra structurer (ou s'assurer que l'Acquéreur Potentiel structure) toute Cession Proposée afin d'envisager seulement une contrepartie en numéraire ou une contrepartie en nature représenté par les instruments cotés d'une société cotée en Bourse.

9.5.6 Si l'un des Actionnaires Minoritaires fait une demande de Sortie Conjointe, mais que l'Acquéreur Potentiel n'a pas l'intention d'acquérir tous les Instruments de la Société que chaque Actionnaire Minoritaire est autorisé et a choisi de Céder, alors l'Actionnaire Majoritaire a le droit, à sa discrétion, soit:

(i) de diminuer le nombre d'Instruments de la Société qu'il propose de Céder à la quantité nécessaire pour permettre à l'Actionnaire(s) Minoritaire(s) de Céder les Instruments de la Société qu'il détient à l'Acquéreur Potentiel au pro rata du nombre d'Instruments de la Société à Céder par l'Actionnaire Majoritaire, pour le même prix d'achat et des termes et conditions équivalents à ceux prévues dans la Notification de la Sortie Conjointe; ou

(ii) de ne pas procéder à la Cession Proposée au profit de l'Acquéreur Potentiel, auquel cas la Demande de Sortie Conjointe cesse d'être effective.

Dans le cas où l'Actionnaire Majoritaire choisit de diminuer le nombre d'Instruments de la Société conformément au paragraphe (i) ci-dessus, sous les dix (10) Jours Ouvrables après la prise de connaissance de ce choix, chacun des Actionnaires Minoritaires est autorisé à retirer sa Demande de Sortie Conjointe, qui cessera d'être applicable et effective.

Pour éviter toute incertitude, il est acquis que, si l'Acquéreur Potentiel ne réalise pas, pour quelque raison que ce soit, l'acquisition des Instruments de l'Actionnaire Majoritaire objets de la Cession Proposée, l'Actionnaire Majoritaire n'est ni obligé d'acquérir les Instruments de(s) Actionnaire(s) Minoritaire(s) ni n'encourt une quelconque responsabilité vis-à-vis de l'un des Actionnaires Minoritaires.

9.5.7 La réalisation de la Cession Proposée à l'Acquéreur Potentiel se fait selon les termes suivants:

(i) La partie Cédante doit avoir la propriété valable et négociable des Instruments à Céder, libres et non grevés de gages, de nantissement ou charges et ensemble avec tous les droits de toute nature qui leur sont attachés et avoir le droit, le pouvoir et l'autorité de vendre, d'attribuer, de céder et de livrer ces Instruments;

(ii) La partie Cédante et le Cessionnaire exécutent et échangent tout instrument qu'il serait nécessaire selon la Loi applicable afin de Céder le titre de propriété valable et négociable relatif aux Instruments;

(iii) La partie Cédante doit prendre toutes autres actions et exécuter tous autres documents que le Cessionnaire peut raisonnablement demander pour rendre effective la Cession des Instruments concernés.

(iv) Les parties Cédantes partagent tous les coûts et les dépenses raisonnables pour les services rendus par des tierces parties telles que conseillers, consultants et autres engagés en relation avec l'organisation et la réalisation de la Cession Proposée et, le cas échéant, par (a) les Actionnaires Minoritaires qui sont les Parties Cédantes au pro rata des Instruments

Cédés à l'Acquéreur Potentiel par chacun d'eux, dans la mesure où ces coûts et dépenses sont exclusivement relatifs aux frais raisonnables des conseillers juridiques et (b) l'Actionnaire Majoritaire. L'Actionnaire Majoritaire indique sa meilleure estimation de ces coûts et dépenses dans la Notification de Sortie Conjointe pendant que les Actionnaires Minoritaires indiquent dans la Demande de Sortie Conjointe leur meilleure estimation des coûts et dépenses à engager par eux (s'il y en a), qui doivent être raisonnables compte tenu de la quantité de travail la plus limitée nécessaire à l'exercice du Droit de Sortie Conjointe. Les Actionnaires Minoritaires acceptent et s'accordent que, sur demande de l'Actionnaire Majoritaire, la partie des coûts et dépenses à être supportée par les Actionnaires Minoritaires conformément à ce paragraphe (iv) sera déduite du prix d'achat à être réglé par l'Acquéreur Potentiel à ces Actionnaires Minoritaires.

#### 9.6 La Sortie Conjointe (Drag Along)

9.6.1 Conditions d'exercice de l'Obligation de Sortie Conjointe L'Actionnaire Majoritaire a le droit (l'Obligation de Sortie Conjointe) de demander aux Actionnaires Minoritaires, qui seront obligés, de Céder la totalité (mais pas moins que la totalité) des Instruments de la Société détenus par eux à l'Acquéreur Potentiel sélectionné (l'Acquéreur Sélectionné), selon des modalités équivalentes acceptées par l'Acquéreur Sélectionné (sauf disposition contraire) à condition que:

(i) l'Actionnaire Majoritaire aie l'intention de Céder la totalité (mais pas moins que la totalité) des Instruments de la Société qu'il détient; et

(ii) L'Acquéreur Sélectionné est:

(a) L'Acquéreur Potentiel qui a offert, selon le jugement raisonnable et de bonne foi de l'Actionnaire Majoritaire, les meilleures modalités (y compris mais sans limitation, le prix d'ensemble) pour l'acquisition de tous les Instruments détenus par l'Actionnaire Majoritaire et les Actionnaires Minoritaires, si la Vente Forcée s'établit dans le cadre d'un processus d'adjudication, ou

(b) L'Acquéreur Potentiel qui a offert d'acquiescer la totalité des Instruments détenus par l'Actionnaire Majoritaire et les Actionnaires Minoritaires et pour qui le montant total du prix offert est appuyé par l'avis d'un expert, sélectionné par Lauro Dodici - qui devra sans délai informer les autres Actionnaires Minoritaires de cette sélection - parmi trois (3) banques d'investissement de première ordre proposées par l'Actionnaire Majoritaire (étant entendu que, en l'absence de sélection par Lauro Dodici sous dix (10) Jours Ouvrables après la réception de la proposition faite par l'Actionnaire Majoritaire, l'expert sera désigné par l'Actionnaire Majoritaire - qui devra rapidement informer les Actionnaires Minoritaires de cette sélection - parmi les mêmes banques d'investissement), étant analysé que le prix offert par Instrument est en adéquation avec la Juste Valeur de Marché de la Société, si la Vente Forcée a lieu lors d'une relation bipartite; et

(iii) L'Acquéreur Sélectionné n'est pas une Partie Apparentée à l'Actionnaire Majoritaire.

Les obligations de la vente conjointe s'appliqueront à l'égard de tous les Instruments détenus par les Actionnaires Minoritaires, ou, en cas de fusion entre la Société et tout autre Filiale, dans la société résultant de la fusion.

#### 9.6.2 Exercice de l'Obligation de Sortie Conjointe

Si l'Actionnaire Majoritaire est autorisé à exercer l'Obligation de Sortie Conjointe et veut l'exercer, il doit sans délai donner à tous les Actionnaires Minoritaires une notification par écrit (la Notification de Sortie Obligatoire) spécifiant (i) le nom de l'Acquéreur Sélectionné, (ii) le prix total selon l'Article 9.6.1 (ii) (a) ou (ii) (b) (le Prix de Sortie Obligatoire), et (iii) toutes les modalités de la Vente Forcée.

L'Actionnaire Majoritaire structure (ou s'assure que l'Acquéreur Potentiel structure) toute Vente Forcée de manière à ce qu'il prévoit un Prix de Vente Obligatoire uniquement en numéraire ou en instruments cotés d'une société cotée en Bourse.

Les obligations de Céder des Actionnaires Minoritaires fixées dans cet Article 9.6 ne s'appliqueront pas dans les cas des Cessions par l'Actionnaire Majoritaire en faveur de tout Cessionnaire autorisé conformément à l'Article 9.4.

#### 9.6.3 La réalisation de la Vente Forcée

Les dispositions de l'Article 9.5.7 s'appliquent, mutatis mutandis, à la réalisation de la Vente Forcée.

**Art. 10. Rachat d'Actions et d'Autres Instruments.** La Société dispose du droit et du pouvoir dans les limites fixées par la Loi, pour acquiescer, Céder et racheter ses propres Actions et les Autres Instruments.

#### **Art. 11. Assemblées générales des actionnaires de la Société.**

11.1 Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée (incluant les détenteurs des Parts Bénéficiaires) représente l'intégralité des actionnaires de la Société. Elle dispose des pouvoirs les plus larges pour ordonner, réaliser ou ratifier tout acte relatif à l'objet social de la Société.

11.2 L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société se réunit, conformément à la Loi, à Luxembourg au siège social de la Société ou en tout autre endroit de la ville spécifié dans la convocation de la réunion, le 15 juin de chaque année à 15.00 heures, heure de Luxembourg, ou à toute autre date et horaire spécifié par la convocation de la réunion, à condition que ladite date ne soit pas postérieure au 30 juin de chaque année.

11.3 Les autres assemblées générales d'actionnaires de la Société peuvent être tenues au lieu et date spécifiés par les convocations établies par le conseil d'administration de la Société ou, sur demande écrite, de tout actionnaire représentant au moins un dixième du capital social de la Société spécifiant un ordre du jour à la réunion.

## **Art. 12. Droit de vote des Actionnaires.**

12.1 Chaque actionnaire peut participer aux assemblées générales quel que soit le nombre d'Actions ou de Parts Bénéficiaires qu'il détient.

12.2 Chaque Action de catégorie A donne droit à un vote.

12.3 Le(s) détenteur(s) d'Actions de catégorie B n'ont pas de droit de vote, sous réserve des dispositions de la Loi, auquel cas les dispositions de l'Article 12.7 s'appliqueront.

12.4 Le(s) détenteur(s) de Parts Bénéficiaires n'ont pas de droit de vote, sous réserve des dispositions des Articles 12.6 et 12.7 ci-dessous. De plus et sous réserve de la Loi, les droits de vote des détenteur(s) de Parts Bénéficiaires sont suspendus en toutes circonstances lorsque les Actions de catégorie B ont un droit de vote.

12.5 A toute assemblée générale des actionnaires autre qu'une assemblée générale convoquée dans le but de modifier les Statuts ou de voter des résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum ou de majorité d'une modification des Statuts, les résolutions devront être adoptées, indépendamment du nombre d'Actions représentée, par une simple majorité déterminée relativement aux détenteurs d'Actions de catégorie A.

12.6 A toute assemblée générale des actionnaires, convoquée selon les Statuts ou la Loi, dans le but de modifier les Statuts ou de voter sur des résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité d'un changement des Statuts, le quorum doit être égal à la moitié (1/2) au moins de toutes les Actions de catégorie A et de Parts Bénéficiaires émises et existantes. Si le dit quorum n'est pas atteint à la première assemblée, une seconde assemblée pourra être convoquée à laquelle il ne doit y avoir aucune exigence de majorité. Afin que ces résolutions soient adoptées, et sauf s'il en est autrement déterminé par la Loi, une majorité des deux tiers (2/3) des votes déterminée au sein des détenteurs d'Actions de catégorie A et des Parts Bénéficiaires, présentes ou représentées, est requise à cette assemblée générale. Pour le calcul du quorum et de la majorité ci-dessous, et pour ces besoins seulement, toutes les Actions de catégorie A, et les Parts Bénéficiaires, seront rassemblées et considérées comme ne formant qu'une seule catégorie d'Instrument.

12.7 Lorsque les Actions de catégorie B ont un droit de vote, les Actions de catégorie B seront prises en considération pour le calcul des conditions de quorum et de majorité prévues à l'Article 12.6. Dans le cas où les droits de vote attachés aux Parts Bénéficiaires sont suspendus conformément à l'Article 12.4, ces Parts Bénéficiaires ne seront pas prises en considération pour le calcul des conditions de quorum et de majorité prévues à l'Article 12.6

12.8 Une Assemblée Générale des Actionnaires réunie, convoquée conformément aux statuts ou à la Loi, afin de modifier des dispositions des Statuts lorsque les résolutions de l'assemblée générale des actionnaires modifient les droits de certaines catégories d'Actions, des Parts Bénéficiaires, le quorum et les exigences de majorités indiqués à l'Article 12.6 doivent aussi être respectés pour chaque catégorie d'Actions ou Parts Bénéficiaires concernées, étant précisé que les droits attachés aux Actions de catégorie A1 et aux Actions de catégorie A2 sont identiques; pour aussi longtemps que cela restera le cas, les Actions de catégorie A1 et les Actions de catégorie A2 devront en conséquence être considérées comme une catégorie unique d'Actions dans le cadre de cet Article.

12.9 Chaque actionnaire peut désigner un représentant par écrit, soit par acte original, télécopie, câble, télégramme ou télex, ce dernier n'ayant pas besoin d'être actionnaire, aux fins de le représenter aux assemblées générales des actionnaires de la Société.

12.10 Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées d'actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou tout autre moyen de communication grâce auquel les participants peuvent se parler, s'entendre et délibérer de façon effective, et participer à une assemblée de cette façon constitue une présence à cette assemblée.

12.11 Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à une assemblée, et considèrent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

12.12 Les Actionnaires peuvent voter par correspondance, par utilisation d'une forme acceptée par la Société qui doit au moins contenir les informations suivantes: lieu, date et heure de l'assemblée; le nom, l'adresse et toute autre information pertinente relatif à l'actionnaire, le nombre d'Actions ou de Parts Bénéficiaires détenues par cet actionnaire; l'ordre du jour de l'assemblée; les textes des résolutions proposées, la possibilité d'émettre un vote positif ou négatif ou de s'abstenir; la possibilité de voter par procuration pour toute nouvelle résolution ou modification des résolutions qui peuvent être proposées lors d'une assemblée ou annoncées par la Société après la soumission des actionnaires de la forme prévue par la Société. Les formes de vote par correspondance doivent être reçues à la Société pas plus tard que le jour précédant le cinquième (5<sup>ème</sup>) Jour Ouvrable avant la date de l'assemblée générale à moins que la Société ne fixe une durée plus courte ou plus longue. Le formulaire reçu par la Société en accord avec les conditions mentionnées précédemment sera pris en compte lors de la détermination du quorum à cette assemblée générale des actionnaires. Le conseil d'administration adopte tous les autres règlements et règles concernant la participation aux assemblées et les formes à utiliser pour le vote par correspondance.

**Art. 13. Délais de préavis, Quorum et Majorités.** A moins que les Statuts n'en disposent autrement, les délais de préavis, quorum et majorités prévus par la Loi s'appliquent aux délais de préavis pour, conduite et prise de résolution, des assemblées générales de la Société.

#### **Art. 14. Administration - Nomination du conseil d'administration.**

14.1 La Société est administrée par un conseil d'administration composé de six (6) membres qui ne sont pas nécessairement actionnaires de la Société. Les administrateurs sont nommés pour une durée maximale de six (6) ans et sont rééligibles.

14.2 Les administrateurs sont désignés par les actionnaires de la Société en assemblée générale. Les actionnaires de la Société déterminent également leur rémunération et la durée de leur mandat. Les administrateurs peuvent être révoqués ad nutum et/ou remplacés à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

14.3 Tant que Tpsi 2 et/ou ses Cessionnaires autorisés conformément à l'Article 9.4 sont actionnaires de la Société, Tpsi 2 et/ou ses Cessionnaires autorisés ont le droit de demander ensemble que trois (3) administrateurs (les Administrateurs A) soient nommés parmi des candidats choisis par Tpsi 2 et/ou ses Cessionnaires autorisés.

14.4 Tant que Lauro Dodici et/ou ses Cessionnaires autorisés conformément à l'Article 9.4 sont actionnaires de la Société, Lauro Dodici et/ou ses Cessionnaires autorisés ont le droit de demander ensemble que deux (2) administrateurs (les Administrateurs B) soient nommés parmi des candidats choisis par Lauro Dodici et/ou ses Cessionnaires autorisés.

14.5 Tant que Malvina Molo et/ou ses Cessionnaires autorisés conformément à l'Article 9.4 et Rodolfo Molo et/ou ses Cessionnaires autorisés conformément à l'article 9.4 sont actionnaires de la Société, ils ont le droit de demander ensemble qu'un (1) administrateur (l'Administrateur C) soit nommé parmi des candidats choisis par eux.

Dans le cadre avec chaque élection d'un administrateur, les actionnaires ayant le droit de proposer des candidats en accord avec les Articles 14.3 à 14.5 choisiront au moins deux (2) candidats pour l'élection de chaque poste. En cas d'absence de proposition valable de candidats, les actionnaires concernés perdront leurs droits selon les Articles 14.3 à 14.5 et l'assemblée générale des actionnaires sera autorisée à nommer le(s) administrateur(s) pour ce(s) position(s) par vote à majorité simple indépendamment du fait de savoir quel actionnaire a proposé les candidats.

14.6 Dans le cas d'une vacance de poste d'un administrateur pour cause de mort, de retraite ou autre, les administrateurs restant élisent par vote à la majorité, un administrateur pour pallier cette vacance jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société, étant entendu que tout administrateur élu pour pallier une vacance doit être choisi parmi les candidats présentés à cette fin par les mêmes actionnaires que ceux ayant présenté l'administrateur dont le poste est vacant.

#### **Art. 15. Fonctionnement du conseil d'administration.**

15.1 Le conseil d'administration nomme un président parmi les Administrateurs A et choisit un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être administrateur et est responsable de la tenue des procès-verbaux du conseil d'administration de la Société et des assemblées générales des actionnaires de la Société. Le conseil d'administration de la Société peut également nommer un ou plusieurs vice-président(s) parmi les Administrateurs A, ces derniers disposent des mêmes pouvoirs que le président en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci.

15.2 Les réunions du conseil d'administration de la Société seront convoquées par le président ou par deux (2) administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui doit se trouver, en principe, à Luxembourg.

15.3 Une convocation écrite aux réunions du conseil d'administration de la Société doit être donnée aux administrateurs au moins vingt-quatre (24) heures avant le tenue de la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de l'urgence doit être succinctement mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du conseil d'administration de la Société.

15.4 Une convocation écrite ne sera pas requise pour les réunions du conseil d'administration de la Société au cours desquelles l'ensemble des administrateurs sont présents ou représentés et ont déclaré avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Il peut être renoncé à la convocation écrite par approbation écrite soit par acte original, télécopie, câble, télégramme ou télex de chaque administrateur du conseil d'administration de la Société. Une convocation écrite spécifique n'est pas requise pour les réunions se tenant aux lieux et dates fixés par une décision précédente du conseil d'administration de la Société.

15.5 Tout administrateur de la Société peut intervenir en nommant soit par acte original, télécopie, câble, télégramme ou télex un autre administrateur en tant que son représentant. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs autres administrateurs de la Société.

15.6 Sous réserve de l'Article 15.8 des Statuts, le conseil d'administration de la Société peut délibérer et/ou agir valablement seulement si trois (3) au moins des administrateurs sont présents ou représentés à la réunion du conseil d'administration de la Société. Les décisions doivent être prises à la majorité simple des votes des administrateurs présents ou représentés à la réunion. Au cas où les votes pour et contre une décision sont égaux, le président (ou, en son absence, le vice-président) bénéficiera d'un vote prépondérant. Si, pour quelque raison que ce soit, le président et le vice-président (s'il en existe) ne sont présents ou représentés, le plus âgé des Administrateurs A présent à la réunion occupera les fonctions de président et aura une voix prépondérante.

15.7 Lorsque le conseil d'administration doit adopter une résolution en vue de proposer à la nomination des dirigeants ou des administrateurs d'une Filiale directe de la Société, les dispositions suivantes devront s'appliquer:

Si le nombre total de dirigeants ou d'administrateurs de la Filiale directe à être nommés est égal à six (6), le conseil d'administration devra sélectionner trois (3) des candidats proposés dans la liste présentée par les Administrateurs A, deux (2) des candidats proposés dans la liste présentée par les Administrateurs B, et un (1) des candidats proposés dans

la liste présentée par l'Administrateur C. Ces listes peuvent être présentées à la réunion convoquée pour adopter une résolution en rapport avec la proposition pour nomination des dirigeants ou administrateurs de la Filiale directe de la Société ou envoyées par email ou par fax à tous les administrateurs de la Société avant la date de la réunion mentionnée. Si une ou plusieurs catégories d'administrateurs manquent à présenter une liste de candidats, alors les administrateurs manquants seront élus à la majorité simple des votes des administrateurs présents ou représentés sans prise en compte de qui a présenté cette liste de candidats.

Si le nombre total d'administrateurs ou de dirigeants de la Filiale directe devant être nommés diffère de six (6), alors le conseil d'administration de la Société sélectionnera les candidats proposés par un vote à majorité simple.

15.8 Lorsque le conseil d'administration doit adopter une décision sur un des sujets listés au présent Article 15.8, et à moins qu'il n'en ait été décidé autrement faisant appel au quorum et aux conditions de majorité prévus dans cet Article 15.8, il peut délibérer et/ou agir seulement si cinq (5) administrateurs sont présents ou représentés, et les décisions seront adoptées si elles reçoivent le vote affirmatif d'au moins cinq (5) administrateurs:

(i) sauf lorsqu'une telle convocation est exigée par la Loi, toute proposition de convoquer l'assemblée générale extraordinaire en vue de modifier les Statuts (notamment, sans limitation, les clauses qui nécessitent l'approbation de la majorité qualifiée);

(ii) toute proposition de fusion, scission, augmentation excédant dix millions d'euros (10.000.000,- EUR) incluant une prime d'émission, autre que des augmentations de capital (a) exigées en relation avec une recapitalisation pour couvrir des pertes jusqu'à la limite du capital et (b) dans le but de remédier à une violation des engagements financiers de toute convention d'emprunt à laquelle la Société est partie de temps à autre), émission et/ou modification d'instruments, joint-ventures, ou, le cas échéant, toute proposition de convoquer une assemblée générale extraordinaire d'actionnaires devant statuer sur ces sujets;

(iii) l'acquisition, la cession, la location d'une activité ou une partie d'activité pour des montants supérieurs à dix millions d'euros (10.000.000,- EUR) par transaction;

(iv) l'acquisition, la cession d'actions ou l'échange, sous quelque forme que ce soit, de participations dans des sociétés ou entités pour des montants supérieurs à dix millions d'euros (10.000.000,- EUR) par transaction, et la cession d'actions possédées par la Société au capital de ses filiales directes, quel que soit le montant de la transaction;

(v) les contrats conclus avec les actionnaires et leurs Parties Affiliées;

(vi) l'approbation du budget et du business plan et de toute modification matérielle les concernant;

(vii) la conclusion (ou toute modification ou renonciation dans ce cadre) de tout contrat de prêt pour des montants supérieurs à cinquante millions d'euros (50.000.000,- EUR) par transaction; le grèvement de toute propriété matérielle ou d'actifs par hypothèque, privilège, revendication ou autre charge (ainsi qu'aussi toute modification ou renonciation);

(viii) l'adoption de plans de restructuration ou de réorganisation de la Société et/ou de l'une de ses Filiales;

(ix) la détermination des indemnités (notamment toutes stock-options ou autre plan d'intéressement) à être accordée aux administrateurs (le cas échéant), le président directeur général; le(s) directeur(s) général(aux) et le directeur financier de la Société, et

(x) les instructions de vote aux assemblées générales des Filiales directes de la Société concernant les sujets listés exceptés la nomination des administrateurs ou dirigeants de la Filiale directe de la Société qui doit être traitée dans les termes indiqués à l'Article 15.7.

15.9 Dans le cas où une même résolution du conseil d'administration de la Société concernant une transaction listée dans l'Article 15.8 ci-dessus ne pourra être adoptée en raison de l'absence des administrateurs nommés par Lauro Dodici lors de deux réunions consécutives (pour autant que ces réunions soient tenues à dix (10) jours Ouvrables d'intervalle au moins), alors ladite résolution pourra en tout état de cause être adoptée lors de la réunion suivante du conseil d'administration par un vote favorable de la majorité des administrateurs participants et le quorum prévu à l'Article 15.8 ci-dessus ne s'appliquera pas.

Nonobstant ce qui a été exposé ci-dessus, une décision du conseil d'administration de la Société peut également être adoptée par écrit, à la condition que ladite décision soit précédée d'une délibération entre les administrateurs. Une telle décision comprendra un ou plusieurs documents contenant les décisions signées par chacun et par l'ensemble des administrateurs (résolution circulaire). La date d'une telle résolution sera la date de la dernière signature.

15.10 Les procès-verbaux des décisions du conseil d'administration de la Société doivent être signés par le président du conseil d'administration de la société qui a présidé la réunion ou par deux administrateurs de la Société. Les copies ou extraits de procès-verbaux qui doivent être produits lors de procédures judiciaires ou autres doivent être signés par le secrétaire (s'il y en a un) ou par un administrateur de la société.

15.11 Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou moyen de communication similaire par lequel l'ensemble des participants à la réunion peuvent s'entendre et se parler entre eux. Un administrateur participant à une réunion par ces moyens sera considéré comme présent à la réunion pour les questions de quorum et de votes. A moins que ce ne soit prévu autrement par la Loi, cette réunion du conseil d'administration sera valable et effective sans prendre en compte le nombre d'administrateurs (ou leur représentant valablement nommé) qui ont été physiquement présents au même endroit. Les membres du Conseil d'administration qui

ont participé à une réunion du conseil d'administration par ces moyens devront ratifier leur vote ainsi exprimé en signant une copie du procès-verbal de la réunion.

**Art. 16. Pouvoirs du conseil d'administration de la Société.** Le conseil d'administration de la Société est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts aux actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration

**Art. 17. Comité exécutif - Délégations de pouvoirs.**

17.1 Le conseil d'administration peut nommer un Comité Exécutif composé d'administrateurs, le conseil d'administration détermine ses règles de fonctionnement et pouvoirs.

17.2 Le conseil d'administration peut nommer une personne, administrateur ou non, sans l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires de la Société, aux fins de remplir des fonctions spécifiques au sein de la Société.

**Art. 18. Engagement de la Société.** La Société sera engagée envers les tiers par la seule signature du président du conseil d'administration ou par la signature conjointe de deux administrateurs (l'un d'eux devant être Administrateur A) dans toutes matières, ou par la signature conjointe ou simple de toute personne à qui pouvoir aura été donné par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites dudit pouvoir.

**Art. 19. Conflit d'intérêts.**

19.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre Société ou entreprise ne doit être altéré ou invalidé du fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou dirigeants de la Société y est/sont intéressé(s) ou est un administrateur, associé, dirigeant ou salarié de ladite société ou entreprise.

19.2 Tout administrateur ou dirigeant de la Société qui occupe les fonctions d'administrateur, dirigeant ou de salarié de toute société ou entreprise avec laquelle la Société doit contracter ou s'engager en affaires ne doit pas, par la simple raison de cette affiliation avec cette société ou entreprise, être empêché d'étudier, de voter ou d'agir sur quelque sujet que ce soit en relation avec ledit contrat ou engagement en affaires.

19.3 Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel opposé dans une toute transaction de la Société, cet administrateur devra informer le conseil d'administration de la Société d'un tel intérêt personnel et opposé et il ne pourra délibérer ni prendre part au vote sur cette transaction. Un rapport devra, par ailleurs, être fait au sujet de l'intérêt personnel et opposé de cet administrateur à la prochaine assemblée des actionnaires de la Société qui ratifiera cette transaction. Un conflit d'intérêt ne saurait être présumé dans le cas d'opérations courantes conclues dans des conditions normales.

19.4 Pour autant que la loi luxembourgeoise l'autorise et à condition que décharge ait été accordée par l'assemblée générale des actionnaires concernant toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions, les administrateurs, commissaires aux comptes, secrétaires, employés ou agents de la Société seront indemnisés sur l'actif de la Société contre toute action, coûts, charges, pertes, dommages et dépenses qu'ils auront encouru pour cause de signature de contrats ou de tout action effectuée ou omise directement ou indirectement liée à l'exercice de leurs fonctions, excepté (le cas échéant) s'ils les ont encourus suite à leur propre acte de malveillance, négligence, ou défaut et excepté selon les provisions de l'article 59 paragraphe 2 de la Loi, et aucun d'entre eux ne devra être responsable collectivement pour un acte, négligence ou défaut commis par l'un ou l'autre d'entre eux, ou pour avoir agi conjointement dans un but de conformité, ou encore pour un banquier ou toute autre personne auprès duquel des actifs de la Société pourraient être déposés, ou pour un banquier, broker ou toute autre personne dans les mains desquelles des actifs de la Société ont été remis, ou pour un défaut de titre de la Société pour l'achat de tout bien, pour l'absence ou l'invalidité de titres détenus la Société alors que des fonds de la Société ont été investis, pour toute perte ou dommage occasionné par une erreur de jugement ou d'inadvertance de leur part, pour toute perte, dommage ou inconvénients de toute sorte qui se produiraient dans l'exercice de leurs fonctions respectives ou en relation avec leurs fonctions, excepté s'ils sont causés par leur propre malveillance, négligence ou défaut.

**Art. 20. Commissaire aux comptes.**

20.1 Les opérations de la Société doivent être vérifiées par un ou plusieurs commissaires aux comptes. Le(s) commissaire(s) aux comptes doit (doivent) être désigné(s) pour une durée n'excédant pas six ans et peut (peuvent) être rééligible(s).

20.2 Le(s) commissaire(s) aux comptes est (sont) désigné(s) par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. Le(s) commissaire(s) aux comptes peut (peuvent) être remplacé(s) à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires de la Société, avec ou sans motif.

**Art. 21. Exercice social.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et finit le 31 décembre de la même année.

**Art. 22. Affectation des profits.**

22.1 Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale requis par la Loi. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que cette réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'existant ou tel qu'augmenté ou réduit conformément à l'Article 5 ci-dessus.



22.2 Le solde des profits peut être distribué dans l'ordre de priorité suivant:

22.2.1 chacune des Actions de catégorie B donne droit à un premier dividende préférentiel cumulatif de zéro virgule cinq pour cent (0,5%) par an de la valeur nominale des Actions de catégorie B jusqu'au montant maximum détaillé ci-dessous. Le dividende préférentiel cumulatif à l'égard des Actions de catégorie B devra, à chaque fois qu'il y aura une distribution de dividendes par la Société, être payable de préférence à tous les dividendes payés aux Actions de catégorie A. Ce dividende préférentiel cumulatif ne peut dépasser, au total, un montant égal à cinquante mille euros (EUR 50.000,-);

22.2.2 par la suite, chaque Action de catégorie A donne droit à un second dividende préférentiel cumulatif de zéro virgule cinq pour cent (0,5%) par an de la valeur nominale des Actions de catégorie A jusqu'à concurrence du montant maximum indiqué ci-dessous. Le dividende préférentiel cumulatif à l'égard des Actions de catégorie A devra, à chaque fois qu'il y aura une distribution de dividendes par la Société, être payable seulement après que tout dividende préférentiel cumulatif payable à l'égard des Actions de catégorie B a été payé intégralement. Ce dividende préférentiel additionnel ne peut dépasser, au total, un montant égal à cinquante mille euros (EUR 50.000,-);

22.2.3 après le paiement des premier et second dividendes préférentiels cumulatifs, chaque Action de catégorie A et de catégorie B aura droit aux bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre total d'Actions existantes.

22.3 Les dividendes peuvent être versés dans la devise choisie par le conseil d'administration de la Société et payée aux lieu et date déterminés par le conseil d'administration de la Société. Les dividendes peuvent de plus être payés en nature si telle est la décision de l'assemblée des actionnaires et avec le consentement des actionnaires recevant un tel paiement en nature. Le conseil d'administration de la Société peut décider de verser des acomptes sur dividendes dans les conditions et limites fixées par la Loi et prenant en compte l'ordre de priorité ci-dessus.

#### **Art. 23. Dissolution - Faillite - Liquidation.**

23.1 L'insolvabilité ou la faillite ou toute procédure similaire de chacun ou de tous les actionnaires n'entraînera pas la dissolution de la Société. Les actionnaires doivent décider, conformément aux Statuts, la dissolution et la liquidation de la Société et en fixer les termes et conditions.

23.2 En cas de liquidation de la Société, les Actions de catégorie B auront d'abord droit de recevoir tout premier dividende préférentiel cumulatif non payé jusqu'au montant maximal spécifié à l'Article 22.2.1. Après ce paiement, les Actions de catégorie B auront droit de recevoir un montant égal à la valeur nominale de ces Actions de catégorie B. Suite aux paiements faits aux Actions de catégorie B, les Actions de catégorie A et les Parts Bénéficiaires auront droit de recevoir un montant égal à la valeur nominale desdites Actions de catégorie A et Parts Bénéficiaires. Par la suite, toutes les Actions, à l'exception des Parts Bénéficiaires, recevront au prorata une part de l'excédent de liquidation.

**Art. 24. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une dérogation spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.»

#### *Sixième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de classer les administrateurs de la Société en fonction en administrateurs de catégorie A, B et C, avec effet immédiat, en conformité avec les nouveaux statuts de la Société, de sorte que:

- Séverine Michel, sera Administrateur de catégorie A;
- Gérard Maitrejean, sera Administrateur de catégorie A;
- Kees Jager, sera Administrateur de catégorie A;
- Willem Van Cauter, sera Administrateur de catégorie B;
- Alain Steichen, sera Administrateur de catégorie B; et
- Simone Bassi, sera Administrateur de catégorie C.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont estimés à mille huit cents euros (EUR 1,800.-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire soussigné par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: P. Basler-Gretic, F. Lemoine, C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 août 2012. LAC/2012/37233. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signée): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2012.

Référence de publication: 2012104392/1367.

(120142702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2012.

---

**Immobeagle S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 90.642.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012109728/10.

(120148293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**Immobilière 2F S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 68.776.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

IMMOBILIÈRE 2F S.A.

Référence de publication: 2012109729/11.

(120148571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**Immofor S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 70.130.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 12 juin 2012*

La démission de Monsieur Celso GOMES DOMINGUES de son mandat d'administrateur est acceptée.

Monsieur Pascal DE GRAEVE, employé privé, né le 18 décembre 1969 à Arlon (B), demeurant au 8, rue du Stade à B-6741 Vance est nommé en tant que nouvel administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2016.

Certifié sincère et conforme

IMMOFOR S.A.

Référence de publication: 2012109730/14.

(120148845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**Incofi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 27, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 37.758.

EXTRAIT

Les mandats de l'administrateur Yasmine Birgen-Ollinger et des administrateurs / administrateurs-délégués Jean-Pierre Coutard avec adresse 55, avenue Marceau F-75116 Paris et Mohsin Hajajj avec adresse Rue Adnan Hakim, Jnah, Beirut, Liban, ont été reconduits pour une nouvelle période de six ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2018.

Le mandat du commissaire aux comptes Fidu-Concept, avec adresse 36, avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg a également été reconduit pour la même période.

Luxembourg, le 17 août 2012.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2012109732/17.

(120148569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**L & Q Solar Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 139.341.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

L &amp; Q Solar Luxembourg S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2012109757/12.

(120148645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

**Induservices S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 90.800.

*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 21 mars 2012*

## 6. Divers

Le Conseil d'Administration prend acte du changement d'adresse des administrateurs suivants:

Monsieur Philippe de Traux: Route du Bélier 29, CH-1663 Moléson-Village

Monsieur Daniel Haas: Val Ste Croix 84, L-1370 Luxembourg-Belair

Monsieur Cédric de Bailliencourt (représentant permanent de Bolloré Participations S.A.): 96 avenue Kléber, F-75116 Paris.

Signatures

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Référence de publication: 2012109733/16.

(120148242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

**Ingenieur-Bau Hunger, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6686 Merttert, 34, route de Wasserbillig.

R.C.S. Luxembourg B 154.611.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012109735/9.

(120148386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

**Ingria Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 111.998.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2012.

Référence de publication: 2012109736/10.

(120148215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

**E.V.A.F. Luxembourg (Olympic) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 128.252.

—  
*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 30 juillet 2012:*

- Le mandat de Mme Emma Louise Simmons de 1, Appold Street, GB-EC2A 2UU London, gérant de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Mme Emma Louise Simmons prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013 statuant sur les comptes annuels de 2012.

- Le renouvellement du mandat de FPS Audit S.à r.l. de 46, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L - 1330 Luxembourg, le réviseur d'entreprise agréé de la société, est confirmé.

- Le nouveau mandat de FPS Audit S.à r.l. prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013 statuant sur les comptes annuels de 2012.

Luxembourg, le 30 juillet 2012.

*Pour le conseil de gérance*

Signatures

Référence de publication: 2012110162/19.

(120149358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2012.

---

**Institut de Beauté Françoise Clement S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8060 Bertrange, 80, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 52.695.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

La société

Signature

Référence de publication: 2012109737/11.

(120148515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**Institut Mobilier Européen S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1538 Luxembourg, 2, place de France.

R.C.S. Luxembourg B 37.773.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2011*

1) L'assemblée accepte la démission de Monsieur Julien TERIO de son mandat d'administrateur avec effet au 31 décembre 2011.

Madame Valeria GIALLOMBARDO, demeurant professionnellement au 56, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, est nommée administrateur de la société à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

Luxembourg, le 24 août 2012.

*Pour extrait conforme*

Signature

Référence de publication: 2012109738/16.

(120148811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**Intal International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 75.762.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INTAL INTERNATIONAL S.A.  
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012109739/11.

(120148337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**Lubrus Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 169.152.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2012*

1. La société A&C Management Services Sàrl, R.C.S Luxembourg B 127 330, ayant siège social au 80, rue des Romains, L-8041 Luxembourg, est nommée, avec effet immédiat, nouveau Commissaire en remplacement de M. Marc Besch démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2017.

Fait à Luxembourg, le 23 août 2012.

Certifié sincère et conforme

Pour LUBRUS INVEST S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012109776/16.

(120148318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**Interas S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 19.920.

—  
Conformément aux dispositions de l'article 64(2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un Président en la personne de Monsieur Stuart OSBORNE, avec effet au 20 juin 2012. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2017.

Le 20/06/2012 / 19/06/2012.

Certifié sincère et conforme

Signatures

Administrateur de catégorie B / Administrateur de catégorie A

Référence de publication: 2012109741/15.

(120148498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**Interfab SPF, S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 29.278.

—  
Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Alain RENARD, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2018.

Luxembourg, le 17 août 2012.

F. DUMONT / C. BITTERLICH

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012109742/14.

(120148502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**Julienne Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 128.162.

Il résulte d'un acte en date du 21 juin 2012 reçu par le notaire Peter Van Melkebeke à Bruxelles, Belgique que, aux termes d'un projet de fusion daté du 24 avril 2012, la société anonyme KBC Bank, avec siège à 1080 Bruxelles, Molenbeek-Saint-Jean, Havenlaan, 2, numéro d'entreprise BCE 0462.920.226 a absorbé avec effet comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la société anonyme KBC Real Estate N.V., avec siège à 1080 Bruxelles, Molenbeek-Saint-Jean, Havenlaan, 2, numéro d'entreprise BCE 0404.040.632, propriétaire de 4.500 parts sociales A de Julienne Holdings S.à r.l. et que par conséquent ces 4.500 parts A appartiennent désormais à KBC Bank, prédésignée.

Luxembourg, le 24 août 2012.

Référence de publication: 2012109747/15.

(120148678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

**Izurium Credit Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Emjay S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 162.257.

In the year two thousand and twelve, on the eleventh of July.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

Izurium Capital Management Limited, acting as General Partner of IZURIUM VENTURES I LP, a company duly incorporated under the laws of Jersey, having its registered office at P.O. Box 641, No. 1 Seaton Place, St. Helier, Jersey, JE4 8YJ (the "Sole Shareholder"), hereby represented by Mrs Carin GEBENIUS, employee, residing professionally at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on July 10<sup>th</sup>, 2012.

Such proxy, after signature "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

I. The appearing party declares being the sole shareholder of Emjay S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 162.257, incorporated by a deed of Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg, on June 17<sup>th</sup>, 2011, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations on September 8<sup>th</sup>, 2011 under number 2097 (the "Company"). The Company's articles of incorporation (the "Articles") have not yet been amended since.

II. The appearing party, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda*

1. Change the name of the Company into Izurium Credit Holding S.a r.l. and consequently amend article 2 of the articles of association of the Company;

2. Miscellaneous.

The appearing party has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder RESOLVES to change the name of the Company from "Emjay S.a r.l." into "Izurium Credit Holding S.a r.l." with immediate effect.

*Second resolution*

The Sole Shareholder RESOLVES to amend, with immediate effect, article 2 of the articles of association, which will henceforth have the following wording:

" **Art. 2. Corporate name.** The Company will have the name "Izurium Credit Holding S.a r.l." (hereafter the "Company")."

*Estimate of costs*

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, is estimated to be approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200).

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil douze, le onze juillet.

Par-devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

**A COMPARU:**

Izurium Capital Management Limited, agissant en sa qualité de gérant commandité de IZURIUM VENTURES I LP, une société de droit du Jersey, ayant son siège social au P.O. Box 641, No. 1 Seaton Place, St. Helier, Jersey, JE4 8YJ (l'«Associé Unique»), ici représentée par Madame Carin GEBENIUS, employée, demeurant professionnellement au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée le 10 juillet 2012.

Laquelle procuration, après signature «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeura annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

I. Le comparant déclare qu'il est le seul associé de Emjay S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par la loi luxembourgeoise, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162.257, constituée suivant acte reçu par Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, le 17 juin 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 8 septembre 2011 sous le numéro 2097 (la «Société»). Les statuts de la Société (les «Statuts») n'ont pas encore été modifiés depuis.

II. Le comparant, dûment représenté, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

*Agenda*

1. Changement du nom de la Société en Izurium Credit Holding S.à r.l. et modification conséquente de l'article 2 des statuts de la Société; et

2. Divers.

Le comparant a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique DECIDE de modifier le nom de la Société de «Emjay S.à r.l.» en «Izurium Credit Holding S.à r.l.» avec effet immédiat.

*Second résolution*

L'Associé Unique DECIDE de modifier, avec effet immédiat, l'article 2 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2. Dénomination.** La Société aura la dénomination: «Izurium Credit Holding S.à r.l.» (ci-après «La Société»).»

*Estimation des frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé approximativement à mille deux cents euros (1.200.- EUR).

Le notaire instrumentaire qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du mandataire du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Gebenius et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 juillet 2012. LAC/2012/32781. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2012.

Référence de publication: 2012110674/93.

(120149767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

---

**JCF Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 129.671.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance tenue le 6 août 2012*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance tenue le 6 août 2012 que:

- Le siège social est transféré au 43, boulevard Prince Henri L-1724 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/08/2012.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2012109748/14.

(120148214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**Jenny Location S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 114.693.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 août 2012.

Référence de publication: 2012109749/10.

(120148442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**JLP Conseil S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 155.193.

—  
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

JLP Conseil S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2012109750/13.

(120148203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**Tifada S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4437 Soleuvre, 128, rue de Differdange.

R.C.S. Luxembourg B 156.330.

—  
*Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 7.06.2012*

Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée révoque de son poste d'administrateur-unique

- Monsieur Francesco MINELLI, demeurant à L-2349 Luxembourg, 34, rue des Prés.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale nomme à la fonction d'administrateur unique



- Monsieur Aleksey TOPALOV, demeurant à B-4000 Liège, 256, rue Saint Gilles.

La société se trouve valablement engagée en toute circonstance par la seule signature de l'administrateur unique.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de l'année 2016 statuant sur les comptes de l'exercice 2015.

Differdange, le 7 juin 2012.

Pour extrait conforme

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012111003/20.

(120150057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

---

**Nord Concept S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 13, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 143.300.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 24/08/2012.

*Pour la société*

C.F.N GESTION S.A.

20, Esplanade - L-9227 Diekirch

Adresse postale:

B.P. 80 - L-9201 Diekirch

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012109832/17.

(120148739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**JW 11X Holdings (LUX) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 36.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 170.363.

EXTRAIT

En date du 23 août 2012, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Wim Rits, en tant que gérant, est acceptée avec effet immédiat;
- Taek Szen Low, résidant au 35B, Block 1, Scenic Garden, 9 Kotewall Road, Hong-Kong est élu nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012109753/14.

(120148565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**Kevin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 74A, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 71.402.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012109756/9.

(120148271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**WM International Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 30.000,00.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 92, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 170.516.

—  
RECTIFICATIF

Lors de l'acte de constitution de la société à responsabilité limitée WM INTERNATIONAL INVESTMENTS S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1260 Luxembourg, 92, rue de Bonnevoie, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 170.516, constituée suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 juillet 2012, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, enregistrée à Luxembourg Actes Civils, le 25 juillet 2012, LAC/2012/35319, aux droits de 75.- €, déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro L120136025 le 2 août 2012, une erreur matérielle s'est glissée dans les indications concernant la comparante en ce sens qu'on indiquait qu'elle agissait en tant que trustee de TRUST FORTUNE 25, trust de droit d'Italie, alors qu'il devait être correctement indiqué trust de droit de Jersey, de sorte que la comparante doit dans la version anglaise de l'acte se lire comme suit:

Private Trustees S.A., with registered office at 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, registered with the Trade and Company Register of Luxembourg under number B 74.700, not on its own account but as Trustee of TRUST FORTUNE 25, trust incorporated under the law of Jersey,

et que la version française de l'acte doit se lire comme suit:

Private Trustees S.A., avec siège social au 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 74.700, n'agissant pas en son nom propre mais en sa qualité de Trustee de TRUST FORTUNE 25, trust de droit de Jersey,

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 24 août 2012. Relation: LAC/2012/39961. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): Carole FRISING.

Luxembourg, le 23 août 2012.

Pour extrait conforme

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2012111482/31.

(120150321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2012.

---

**L&L Luxury Goods S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 95.237.

—  
EXTRAIT

Les comptes annuels du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012109759/14.

(120148226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**L&S Global Business S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4038 Esch-sur-Alzette, 1, rue Boltgen.

R.C.S. Luxembourg B 140.081.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012109760/10.

(120148222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**Lara JV Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame.  
R.C.S. Luxembourg B 124.317.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012109761/10.

(120148573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

**Leto Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 1.336.200,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 132.218.

Les comptes annuels au 25 janvier 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 23 août 2012.

Certifié conforme et sincère

*Pour la Société*

Manfred Zisselsberger

*Gérant*

Référence de publication: 2012109762/14.

(120148620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

**Ecogaea International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8008 Strassen, 98, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 154.603.

L'an deux mille douze,

Le vingt-sept juillet,

Pardevant Maître Carlo GOEDERT, notaire de résidence à Grevenmacher.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "ECOGAEA INTERNATIONAL S.A.", avec siège social à L-8080 Bertrange, 14, route de Longwy, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154603.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 juillet 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1921 du 17 septembre 2010.

La séance est ouverte à 18.20 heures.

sous la présidence de Monsieur Victor SOUTO, administrateur-délégué, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Maria Isabel FERNANDEZ BLANCO, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Olegario RIVERO GOMEZ, demeurant à Strassen.

Le Bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ORDRE DU JOUR de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège social de L-8080 Bertrange, 14, route de Longwy à L-8008 Strassen, 98, route d'Arlon.
2. Modification de l'article 1<sup>er</sup>, deuxième alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>**. Le siège de la société est établi à Strassen.»

3. Modification de l'article 3, deuxième alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 3. Alinéa deux.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.»

4. Révocation des administrateurs et commissaire aux comptes.

5. Nomination des administrateurs et commissaire aux comptes.

II) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les

actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV) Que la présente assemblée générale, réunissant l'intégralité du capital social, est partant régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée générale extraordinaire prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution.*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de transférer le siège social de la société de L-8080 Bertrange, 14, route de Longwy à L-8008 Strassen, 98, route d'Arlon.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article 1<sup>er</sup>, deuxième alinéa des statuts de la société pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>.** Le siège de la société est établi à Strassen.»

*Troisième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article 3, deuxième alinéa des statuts de la société pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 3. Alinéa deux.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.»

*Quatrième résolution*

Sont révoqués de leurs fonctions d'administrateurs, avec effet immédiat:

- Madame Valérie STASSER, demeurant à B-6700 Frassem (Arlon), 11, rue de la Cova,
- Monsieur Christophe CALLAREC, demeurant à L-2128 Luxembourg, 33, rue Marie-Adélaïde,

Est révoqué de ses fonctions de commissaire aux comptes, avec effet immédiat:

- Monsieur Georges JENTGEN, demeurant à L-2431 Luxembourg, 15, rue de Rochefort,

*Cinquième résolution*

- Sont appelés, avec effet immédiat, aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à la fin de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015 (deux mille quinze):

- Madame Maria Isabel FERNANDEZ BLANCO, demeurant à L-1250 Luxembourg, 50, avenue du Bois,
- Monsieur Olegario RIVERO GOMEZ, demeurant à L-8030 Strassen, 39, rue du Kiem,

- Est appelé, avec effet immédiat, aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à la fin de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015 (deux mille quinze):

La société à responsabilité limitée ALPHAGEST S.à r.l., ayant son siège social à L-8008 Strassen, 98, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 125206.

*Frais.*

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société.

*Clôture.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président lève la séance à 18.35 heures.

DONT ACTE, fait et passé à Strassen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: V. SOUTO, M. FERNANDEZ BLANCO, O. RIVERO GOMEZ, C. GOEDERT.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 juillet 2012. Relation: GRE/2012/2867. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 28 août 2012.

C. GOEDERT.

Référence de publication: 2012110682/79.

(120149856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2012.

**Lamyl International Corporation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 10.103.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Document rectificatif:

L110203094

Déposé le 20/12/2011

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012109768/13.

(120148566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

**LBBW Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 1C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 15.585.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dr. Stefan Grabowsky / Roby Haas

*Managing Director / Managing Director*

Référence de publication: 2012109769/11.

(120148631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

**Les Iles S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 161.512.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2012.

*Pour: LES ILES S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2012109770/15.

(120148313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

**LS7 Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-8224 Mamer, 17, rue de Rome.

R.C.S. Luxembourg B 153.719.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2012.

*Pour: LS7 MANAGEMENT S.à r.l.*

Société à responsabilité limitée

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2012109774/15.

(120148311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

**Lormet SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 67.160.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012109772/10.

(120148234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

**Lowi - Bau G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3332 Fennange, 92A, rue d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 22.271.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012109773/9.

(120148358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

**Partners Group Global Infrastructure 2009 S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 146.206.

Im Jahre zweitausendzwoölf, den zwanzigsten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri HELLINCKX, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

**IST ERSCHIENEN:**

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung Partners Group Management II S.à r.l., mit Sitz in L-1611 Luxembourg, 55, Avenue de la Gare, H.G.R. Luxemburg Nummer B 140257,

hier ordnungsgemäß vertreten durch Frau Arlette Siebenaler, Privatangestellte, geschäftsansässig in Luxemburg, auf Grund eines Zirkularbeschlusses der Partners Group Management II S.à r.l., welche gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigelegt bleiben.

Die Komparentin handelt in ihrer Eigenschaft als Manager der Kommanditaktiengesellschaft Partners Group Global Infrastructure 2009 S.C.A., SICAR, mit Sitz in L-1611 Luxembourg, 55, Avenue de la Gare.

Die Komparentin, handelnd wie vorerwähnt, hat den amtierenden Notar ersucht folgende Feststellungen zu beurkunden:

I - Die Gesellschaft Partners Group Global Infrastructure 2009 S.C.A., SICAR (hiernach "Gesellschaft"), mit Sitz in L-1611 Luxembourg, 55, Avenue de la Gare, RCS Luxemburg Nummer B 146206, wurde gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch Notar Henri HELLINCKX, mit dem Amtssitz in Luxemburg, am 8. Mai 2009, veröffentlicht im Memorial C Nummer 1097 vom 3. Juni 2009, und deren Satzung wurde mehrmals abgeändert und zum letzten Mal durch notarielle Urkunde vom 22. Juni 2012.

II.- Die Gesellschaft hat ein Aktienkapital von 2.592.950,824 (zwei Millionen fünfhundertzweiundneunzigtausend neunhundertfünfzig Komma achthundertvierundzwanzig Euro) eingeteilt in 2.359.371,100 (zwei Millionen dreihundertneundfünfzigtausend dreihunderteinundsiebzig Komma einhundert) Manager-Aktien mit einem Nominalwert von einem Euro (1,-EUR) pro Aktie und 233.579,724 (zweihundertdreiunddreißigtausend fünfhundertneundfünfzig Komma siebenhundertvierundzwanzig) Stammaktien mit einem Nominalwert von einem Euro (1,-EUR) pro Aktie, ausgegeben mit einem Emissionsagio von neunhundertneundneunzig Euro (999,-EUR) pro Aktie.

III.- Die Gesellschaft hat ein genehmigtes Aktienkapital von zehn Millionen Euro (10.000.000,-EUR) und ist aufgeteilt in:

- fünf Millionen (5.000.000) Stammaktien mit einem Nominalwert von einem Euro (1,-EUR) pro Aktie; und
- fünf Millionen (5.000.000) Manager-Aktien mit einem Nominalwert von einem Euro (1,-EUR) pro Aktie.

IV.- Artikel 5 der Satzung, welcher die Voraussetzungen für ein genehmigtes Kapital schafft, beinhaltet folgende sachdienliche Angaben:

Der Manager ist berechtigt, im Rahmen der betraglichen Begrenzung des genehmigten Aktienkapitals Aktien wie folgt auszugeben:

- jede Stammaktie wird zu einem Zeichnungspreis von insgesamt ein tausend Euro (1.000,-EUR) ausgegeben (d.h. Nominalwert von 1,-EUR zuzüglich Emissionsagio von 999,-EUR); und

- jede Manager-Aktie wird zu einem Zeichnungsbetrag von einem Euro (1,-EUR) zuzüglich Emissionsagio von null (0) bis einem (1,-) Euro ausgegeben.

Die Gesamtsumme der von einem Gesellschaftsinvestor an die Gesellschaft getätigten Zahlungen (d.h. Nominalwert und Emissionsagio) werden als "Kapitaleinlagen" bezeichnet.

Der Manager kann im Rahmen des genehmigten Kapitals bis zum fünften Jahrestag der Veröffentlichung der Satzungen Aktien ausgeben. Diese Periode kann jedoch durch Aktionärsbeschluss, der gemäß den Regeln für die Änderung dieser Satzungen gefasst wurde, verlängert werden.

Der im Namen der Gesellschaft handelnde Manager verfügt über eine umfassende Kompetenz, das Vorgehen bei der Aufnahme von Investoren, bei Kapitalabrufen und bei Zahlungen, die auf Kapitalabrufe folgen, zu regeln.

V.- Gemäß Beschluss vom 18. Juni 2012 hat der Manager entschieden, im Rahmen des genehmigten Kapitals, das Gesellschaftskapital um EUR 131.022,450 (einhunderteinunddreissigtausend zweiundzwanzig Komma vierhundertfünfzig Euro) zu erhöhen, durch die Ausgabe von:

- 11.802,750 (elftausend achthundertundzwei Komma siebenhundertfünfzig) neuen Stammaktien mit einem Nominalwert von je einem Euro (1,-EUR), ausgegeben mit einem Emissionsagio von EUR 999.(neunhundertneunundneunzig Euro),

- 119.219,700 (einhundertneunzehntausend zweihundertneunzehn Komma siebenhundert Euro) Manager-Aktien mit einem Nominalwert von je einem Euro (1,-EUR), ausgegeben ohne Emissionsagio.

Die Zeichnung und die Einzahlung der neuen Aktien ergeben sich aus den Zeichnungs- und Einzahlungsbelegen übermittelt durch die Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, und der Nachweis wurde dem unterzeichneten Notar erbracht, dass die Gesellschaft von den Zeichnern im Verhältnis ihrer Zeichnung, den Gesamtbetrag von EUR 11.921.969,70 (elf Millionen neunhunderteinundzwanzigtausend neunhundert neunundsechzig Euro siebzig Cents) erhalten hat.

VIII.- Dass aufgrund des oben genannten Beschlusses, der Manager beschließt Paragraph (b) von Artikel 5 der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

**" Art. 5. Aktienkapital. (Paragraph b).**

(b) Die Gesellschaft hat ein Aktienkapital von EUR 2.723.973,274 (zwei Millionen siebenhundertdreißigtausend neunhundertdreißig Komma zweihundertvierundsiebzig Euro) eingeteilt in 2.478.590,800 (zwei Millionen vierhundertachtundsiebzigtausend fünfhundertneunzig Komma achthundert) Manager-Aktien und 245.382,474 (zweihundertfünfundvierzigtausend dreihundertzweiundachtzig Komma vierhundertvierundsiebzig) Stammaktien mit einem Nominalwert von einem Euro (1,-EUR) pro Aktie, ausgegeben mit einem Emissionsagio von neunhundertneunundneunzig Euro (999,-EUR) pro Aktie."

Englische Version von Artikel, Paragraph b)

**Art. 5. Share capital (paragraph b).**

(b) The Corporation has a capital of EUR 2,723,973.274 (two million seven hundred and twenty-three thousand nine hundred and seventy-three point two hundred and seventy-four Euro) represented by 2,478,590.800 (two million four hundred and seventy-eight thousand five hundred and ninety point eight hundred) Manager-Shares and 245,382.474 (two hundred and forty-five thousand three hundred and eighty-two point four hundred and seventy-four) Ordinary Shares of a par value of EUR 1.-(one Euro) per Share and a share premium of EUR 999.-(nine hundred ninety-nine Euro).

*Kosten*

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr EUR 5.000.-abgeschätzt.

WORÜBER URKUNDE, errichtet wurde in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: A. SIEBENALER und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 juillet 2012. Relation: LAC/2012/35611. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG - der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 27. August 2012.

Référence de publication: 2012110368/89.

(120149263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2012.

**Luifin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 97.560.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2012.

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Signature

Référence de publication: 2012109778/12.

(120148410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**Luminant Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 57.698.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2012.

Luminant Investments S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2012109779/14.

(120148335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**Luxembourg Company of Metals & Alloys, Société Anonyme.**

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone d'Activité ZARE West.  
R.C.S. Luxembourg B 55.567.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012109782/10.

(120148277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**OCM Luxembourg Unicity Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.275,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 155.923.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-fourth day of July.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of OCM Luxembourg Unicity Holdings S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.923, incorporated on September 21, 2010 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2498 of November 18, 2010 (the Company). The articles of association of the Company have been amended three times since its incorporation, and for the last time pursuant to a deed of notary of Me Jean Seckler, notary residing in Junglister (Grand Duchy of Luxembourg) dated February 24, 2012, and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1369 of June 2, 2012.

THERE APPEARED:

1. OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 133.551 (EPOF II);



here represented by Tom Storck, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

2. Robert John Crompton, residing at 7, Admiral Stirling Court, Weybridge, Surrey, KT13 8XX, United Kingdom (RJC); here represented by Tom Storck, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

3. Simon Pollitt, residing at Flat A 5 Santley, London SW4 7QA, United Kingdom (SP); here represented by Tom Storck, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

4. Brian Welsh, residing at 4, Blakesley Court, London W5 2DU, United Kingdom (BW); here represented by Tom Storck, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

5. Grenville Turner, residing at the Old Rectory, Puttenham Tring, Hertfordshire HP23 4PS, United Kingdom (GT and together with EPOF II, RJC, SP, BW, the Shareholders); here represented by Tom Storck, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholders, prenamed and represented as stated above, representing the entire share capital of the Company, have requested the undersigned notary to record that:

I. The Company's share capital is presently set at thirteen thousand one hundred and seventy-five euro (EUR 13,175) represented by (i) twelve thousand five hundred (12,500) class A shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares), (ii) four hundred and seventy-five (475) class B shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares), and (iii) two hundred (200) class C shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares and together with the Class A Shares and the Class B shares, the Shares), all subscribed and fully paid-up;

II. The agenda of the meeting is as follows:

1. Waiver of convening notices;
2. Increase of the share capital of the Company from its present amount of thirteen thousand one hundred and seventy-five euro (EUR 13,175) represented by (i) twelve thousand five hundred (12,500) class A shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares), (ii) four hundred and seventy-five (475) class B shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares), and (iii) two hundred (200) class C shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares), all subscribed and fully paid-up to thirteen thousand two hundred and seventy-five euro (EUR 13,275) by way of the issuance of one hundred (100) Class B Shares, having a nominal value of one euro (EUR 1) each;
3. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 2. above and payment of a share premium;
4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the share capital increase specified in item 2., with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company;
5. Amendment of article 5 of the articles of association of the Company pertaining to the capital of the Company, which shall henceforth read as follows:

**“ Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is set at thirteen thousand two hundred and seventy-five euro (EUR 13,275) represented by (i) twelve thousand five hundred (12,500) class A shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares), (ii) five hundred and seventy-five (575) class B shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares), and (iii) two hundred (200) class C shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares and together with the Class A Shares and the Class B Shares, the Shares), all subscribed and fully paid-up.

5.2. The holder(s) of the Class A Shares will be hereafter referred to as the Class A Shareholder(s).

5.3. The holder(s) of the Class B Shares will be hereafter referred to as the Class B Shareholder(s).

5.4. The holder(s) of the Class C Shares will be hereafter referred to as the Class C Shareholder(s), and together with the Class A Shareholder(s) and the Class B Shareholder(s), the Shareholders.

5.5. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single Shareholder or, as the case may be, by the general meeting of Shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.”

6. Miscellaneous.

III. The Meeting has taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

### *Second resolution*

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company from its present amount of thirteen thousand one hundred and seventy-five euro (EUR 13,175) represented by (i) twelve thousand five hundred (12,500) class A shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares), (ii) four hundred and seventy-five (475) class B shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares), and (iii) two hundred (200) class C shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares), all subscribed and fully paid-up to thirteen thousand two hundred and seventy-five euro (EUR 13,275) by way of the issuance of one hundred (100) Class B Shares, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, all in registered form, and having the rights and obligations attached to them as set forth in the articles of association of the Company.

### *Subscription - Payment*

The Meeting accepts and records the following subscriptions for and full payment of the share capital increase above as follows:

- Matthew Taylor, residing at 138 Tranmere Road, Wandsworth, London SW18 3QU, United Kingdom (MT), here represented by Tom Storck, lawyer, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, which after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration, declares to have subscribed for one hundred (100) new Class B Shares, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, and to have paid them up in full by a contribution in cash in an aggregate amount of twenty-one thousand and fifty-two euro and sixty-three cents (EUR 21,052.63) which shall be allocated as follows.

- an amount of one hundred euro (EUR 100) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and

- an amount of twenty thousand nine hundred and fifty-two euro and sixty-three cents (EUR 20,952.63) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company.

The aggregate amount of twenty-one thousand and fifty-two euro and sixty-three cents (EUR 21,052.63) is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by way of a blocking certificate.

IV. EPOF II, RJC, SP, BW, MT, and GT, now representing the entire share capital of the Company and constituting the Meeting, have unanimously taken the following resolutions:

### *Third resolution*

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above share capital increase and to empower and authorize any manager of the Company, each individually, to proceed on behalf of the Company, with the registration of the issuance of the new Class B Shares in the register of shareholders of the Company.

### *Fourth resolution*

The Meeting resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company, pertaining to the capital of the Company, which shall henceforth read as follows:

#### **“ Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is set at thirteen thousand two hundred and seventy-five euro (EUR 13,275) represented by (i) twelve thousand five hundred (12,500) class A shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares), (ii) five hundred and seventy-five (575) class B shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares), and (iii) two hundred (200) class C shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares and together with the Class A Shares and the Class B Shares, the Shares), all subscribed and fully paid-up.

5.2. The holder(s) of the Class A Shares will be hereafter referred to as the Class A Shareholder(s).

5.3. The holder(s) of the Class B Shares will be hereafter referred to as the Class B Shareholder(s).

5.4. The holder(s) of the Class C Shares will be hereafter referred to as the Class C Shareholder(s), and together with the Class A Shareholder(s) and the Class B Shareholder(s), the Shareholders.

5.5. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single Shareholder or, as the case may be, by the general meeting of Shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.”

There being no further business, the meeting is closed.

### *Estimate of costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand five hundred Euros (1,500.-EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, such proxyholder signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-quatre juillet.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de OCM Luxembourg Unicity Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.923, constituée le 21 septembre 2010 suivant un acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2498 du 18 novembre 2010 (la Société). Les statuts de la Société ont été modifiés à trois reprises depuis sa constitution, et pour la dernière fois suivant un acte du notaire Me Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg) daté du 24 février 2012, et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1369 du 2 juin 2012.

**ONT COMPARU:**

1. OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133.551 (EPOF III);

ici représentée par Tom Storck, Avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

2. Robert John Crompton, demeurant au 7, Admiral Stirling Court, Weybridge, Surrey, KT13 8XX, Royaume-Uni (RJC);

ici représenté par Tom Storck, Avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

3. Simon Pollitt, demeurant à Flat A 5 Stanley, Londres SW4 7QA, Royaume-Uni (SP);

ici représenté par Tom Storck, Avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

4. Brian Welsh, demeurant au 4, Blakesley Court, Londres W5 2DU, Royaume-Uni (BW);

ici représenté par Tom Storck, Avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

5. Grenville Turner, demeurant à the Old Rectory, Puttenham Tring, Hertfordshire, HP23 4PS, Royaume-Uni (GT et ensemble avec EPOF II, RJC, SP, BW, les Associés);

ici représenté par Tom Storck, Avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les Associés, précités et représentés comme indiqué ci-dessus, représentant la totalité du capital social de la Société, ont requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. Le capital social de la Société est actuellement fixé à treize mille cent soixante-quinze euros (EUR 13.175) représenté par (i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A), (ii) quatre cent soixante-quinze (475) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B), et (iii) deux cents (200) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C et ensemble avec les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales), toutes souscrites et entièrement libérées;

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de treize mille cent soixante-quinze euros (EUR 13.175) représenté par (i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A), (ii) quatre cent soixante-quinze (475) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B), et (iii) deux cents (200) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C), toutes souscrites et entièrement libérées, à treize mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 13.275) par l'émission de cent (100) Parts Sociales de Classe B, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune;

3. Souscription et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 2. ci-dessus et libération de la prime d'émission;

4. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social mentionnée au point 2., avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société;

5. Modification de l'article 5 des statuts de la Société relatif au capital social, qui aura désormais la teneur suivante:

**" Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à treize mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 13.275) représenté par (i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A), (ii) cinq cent soixante-quinze (575) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B), et (iii) deux cents (200) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C et ensemble avec les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales), toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe A sera/seront désignés ci-après comme le(s) Associé(s) de Classe A.

5.3. Le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe B sera/seront désignés ci-après comme le(s) Associé(s) de Classe B.

5.4. Le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe C sera/seront désignés ci-après comme le(s) Associé(s) de Classe C, et ensemble avec le(s) Associé(s) de Classe A et le(s) Associé(s) de Classe B, les Associés.

5.5. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Associé unique ou, selon le cas, de l'assemblée générale des Associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts."

6. Divers.

III. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés se considérant eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de treize mille cent soixante-quinze euros (EUR 13.175) représenté par (i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A), (ii) quatre cent soixante-quinze (475) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B), et (iii) deux cents (200) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C), toutes souscrites et entièrement libérées, à treize mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 13.275) par l'émission de cent (100) Parts Sociales de Classe B, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes sous forme nominative, et ayant les droits et obligations qui leur sont attachés tel qu'indiqué dans les statuts de la Société.

*Souscription - Libération*

L'Assemblée accepte et enregistre les souscriptions suivantes et la libération intégrale de l'augmentation du capital social ci-dessus comme suit:

- Matthew Taylor, demeurant au 138 Tranmere Road, Wandsworth, Londres SW18 3QU, Royaume-Uni (MT), ici représenté par Tom Storck, Avocat, précité, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle, après signature "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement, déclare avoir souscrit à cent (100) nouvelles Parts Sociales de Classe B, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les avoir entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de vingt-et-un mille cinquante-deux euros et soixante-trois centimes d'euro (EUR 21.052,63) qui sera affecté de la manière suivante:

- un montant de cent euros (EUR 100) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société, et

- un montant de vingt mille cinquante-deux euros et soixante-trois centimes d'euro (EUR 20.052,63) sera affecté au compte de réserve de prime d'émission de la Société.

Le montant total de vingt-et-un mille cinquante-deux euros et soixante-trois centimes d'euro (EUR 21.052,63) est immédiatement à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant par un certificat de blocage.

IV. EPOF II, RJC, SP, BW, MT, et GT, qui représentent désormais la totalité du capital social de la Société et qui forment l'Assemblée, ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social ci-dessus et de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des nouvelles Parts Sociales de Classe B émises dans le registre des associés de la Société.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société, relatif au capital social, qui aura désormais la teneur suivante:

**" Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à treize mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 13.275) représenté par (i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A), (ii) cinq cent soixante-quinze (575) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B), et (iii) deux cents (200) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C et ensemble avec les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales), toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe A sera/seront désignés ci-après comme le(s) Associé(s) de Classe A.

5.3. Le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe B sera/seront désignés ci-après comme le(s) Associé(s) de Classe B.

5.4. Le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe C sera/seront désignés ci-après comme le(s) Associé(s) de Classe C, et ensemble avec le(s) Associé(s) de Classe A et le(s) Associé(s) de Classe B, les Associés.

5.5. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Associé unique ou, selon le cas, de l'assemblée générale des Associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts."

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Estimation des frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ mille cinq cents Euros (1.500.-EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, le mandataire a signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: T. STORCK et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 août 2012. Relation: LAC/2012/37272. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 23 août 2012.

Référence de publication: 2012109843/284.

(120148255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**Orlane Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 37.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 150.122.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de transfert d'actions prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012 que:

- l'associée, Sabine Investments Limited, a cédé l'intégralité des parts sociales qu'elle détenait dans la Société comme suit:

375 parts sociales à Mme Anne Claire Aonzo résidant Le Monte Carlo Hill, Et3, 31, avenue de Saint Roman, 06240 Beausoleil.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012109838/17.

(120148460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**Maroldt Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1852 Luxembourg, 5, rue Kalchesbruck.

R.C.S. Luxembourg B 41.849.

---

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24/08/2012.

Luxembourg

*Sans Mandataire*

Référence de publication: 2012109801/12.

(120148614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**Maroldt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1852 Luxembourg, 5, rue Kalchesbruck.

R.C.S. Luxembourg B 27.150.

---

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24/08/2012.

Luxembourg

*Sans Mandataire*

Référence de publication: 2012109802/12.

(120148613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**MATHIOT Conseil Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4832 Rodange, 462, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 142.275.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012109803/10.

(120148347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**MCD Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 157.918.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 août 2012.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2012109805/11.

(120148539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**MGP Europe AIV (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 122.881.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012109808/9.

(120148572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**Mechten Aktiengesellschaft, Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 23.609.

---

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2012.

*Pour: MEICHTEN AKTIENGESELLSCHAFT*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille Wagner / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2012109806/15.

(120148314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**METRO INVEST S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 6.462.

---

Les comptes annuels au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012109807/10.

(120148362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**MGP Europe Parallel AIV (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 122.880.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012109809/9.

(120148405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**MGP Mahuta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.262.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012109810/9.

(120148394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**Milai Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 107.534.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MILAI FINANCE S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012109812/11.

(120148828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2012.

---

**IBC Ugod Luxembourg S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 140.467.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires de ALICE MANAGEMENT S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B151921, ayant son siège social au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, tenue le 23 juillet 2012 que son représentant permanent auprès de IBC Ugod Luxembourg S.A., maître Quentin RUTSAERT, à été remplacé avec effet immédiat par monsieur Gabor KACSOH, résidant professionnellement au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires de BEATRICE MANAGEMENT S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B151931, ayant son siège social au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, tenue le 23 juillet 2012 que son représentant permanent auprès de IBC Ugod Luxembourg S.A., maître Quentin RUTSAERT, à été remplacé avec effet immédiat par monsieur Gabor KACSOH, résidant professionnellement au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires de CLAIRE MANAGEMENT S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B151898, ayant son siège social au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, tenue le 23 juillet 2012 que son représentant permanent auprès de IBC Ugod Luxembourg S.A., maître Quentin RUTSAERT, à été remplacé avec effet immédiat par monsieur Gabor KACSOH, résidant professionnellement au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2012.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012111259/25.

(120150153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2012.

---

**I.B.C. Györ Luxemburg S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 137.238.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires de ALICE MANAGEMENT S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B151921, ayant son siège social au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, tenue le 23 juillet 2012 que son représentant permanent auprès de I.B.C. Györ Luxemburg S.A., maître Quentin RUTSAERT, à été remplacé avec effet immédiat par monsieur Gabor KACSOH, résidant professionnellement au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires de BEATRICE MANAGEMENT S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B151931, ayant son siège social au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, tenue le 23 juillet 2012 que son représentant permanent auprès de I.B.C. Györ Luxemburg S.A., maître Quentin RUTSAERT, à été remplacé avec effet immédiat par monsieur Gabor KACSOH, résidant professionnellement au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires de CLAIRE MANAGEMENT S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B151898, ayant son siège social au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, tenue le 23 juillet 2012 que son représentant permanent auprès de I.B.C. Györ Luxemburg S.A., maître Quentin RUTSAERT, à été remplacé avec effet immédiat par monsieur Gabor KACSOH, résidant professionnellement au 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2012.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012111256/25.

(120150155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2012.

---